Montréal mercredi 15 mai 2013 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 163 64 pages, 5 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

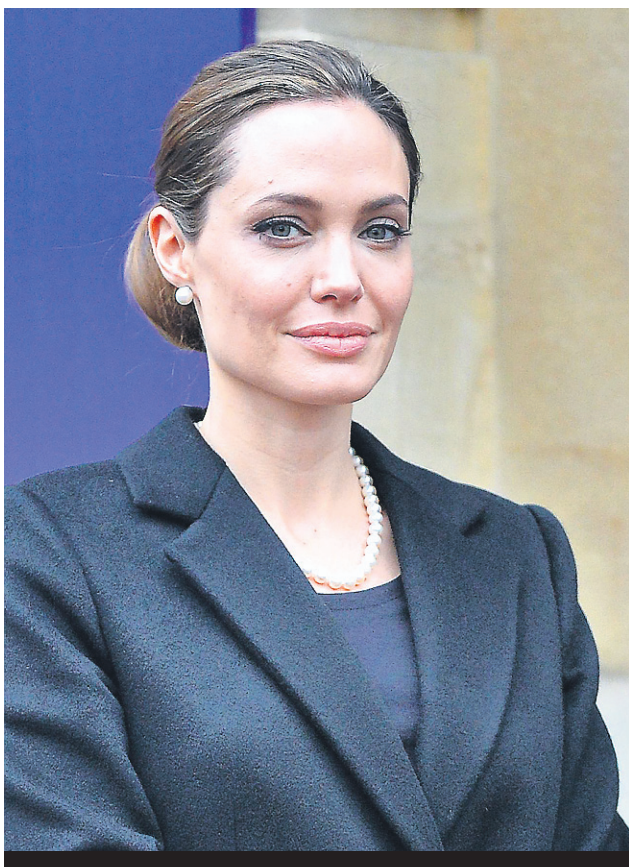


LA PRESSE AU 66e FESTIVAL DE CANNES

CHAMPAGNE ET SHOWBIZ SUR LA CROISETTE

MARC CASSIVI
ARTS

PHOTO ANNE-CHRISTINE POUJOULAT, AGENCE FRANCE-PRESSE



MASTECTOMIE D'ANGELINA JOLIE

HÉROÏQUE OU CHOQUANT?

MARIE-CLAUDE LORTIE
PAGE A6

UN DÉLUGE DE RÉACTIONS
PAGE A5

PHOTO TOBY MELVILLE, ARCHIVES REUTERS

SONDAGE CROP – *LA PRESSE*

UNE AVANCE FRAGILE POUR CODERRE

À la veille d'annoncer sa candidature, Denis Coderre demeure favori dans la course à la mairie de Montréal. Mais l'actuel maire Michael Applebaum, qui assure ne pas vouloir se présenter, le talonne.

MICHÈLE OUIMET **LA SURPRISE APPLEBAUM** PAGES A2 ET A3



DENIS CODERRE
33 %



RICHARD BERGERON
18 %



LOUISE HAREL
15 %

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE ET ARCHIVES LA PRESSE

EXCLUSIF

LE LOBBY DES ARMES À FEU EN CROISADE À OTTAWA
PAGE A16

YVES BOISVERT
LE GANG DE LAVAL EST LOIN DU PROCÈS
PAGE A8

AGNÈS GRUDA
BARBARIE ET GUERRE SECTAIRE EN SYRIE
PAGE A25

NATHALIE PETROWSKI
LE COURAGE D'ARIANE MOFFATT
ARTS

QUI A PEUR DE NETFLIX?

Entretien avec l'homme le plus craint du petit écran : Reed Hastings, PDG du géant du visionnement en ligne.
AFFAIRES



PHOTO PAUL SAKUMA, ASSOCIATED PRESS



ZONES AGRICOLES

DES PESTICIDES «OMNIPRÉSENTS» DANS LES RIVIÈRES
PAGE A12

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 750$ SUR LES VÉLOS DE ROUTES 2013 SÉLECTIONNÉS.
DEVANCEZ L'ÉTÉ!
TARMAC - VENGE - AMIRA - SHIV
CYCLE NERON CYCLENERON.COM
Brossard · Boucherville · Montréal

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Le Vermont décriminalise la possession de cannabis.
L'après-ski va être populaire, l'hiver prochain.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

N'ATTENDEZ PLUS POUR VOIR.

Voyez aujourd'hui grâce au LASIK. Prenez 5 ans pour payer.

À partir de 490 $/œil* Financement sur 5 ans 0 $ d'acompte†



Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou au lasikmd.com

LASIK MD VISION

*Les prix peuvent changer sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 $ par œil. Applicable sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer. †Sous réserve de l'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins. Intérêts à partir de 8,9 % sur 60 mois.

SONDAGE CROP – *LA PRESSE*

INTENTIONS DE VOTE PARMI LES CANDIDATS DÉCLARÉS OU ATTENDUS*

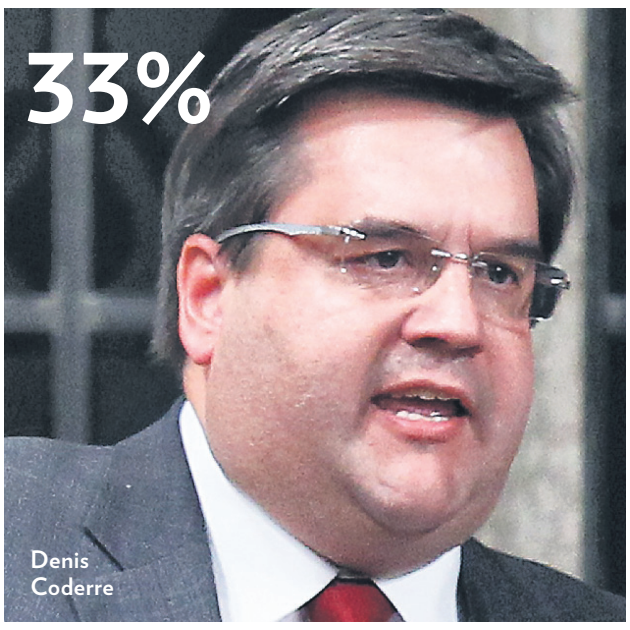


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

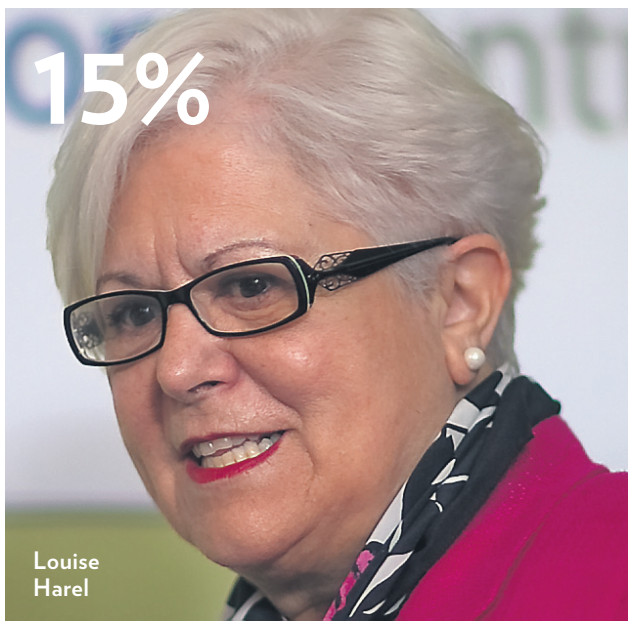


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

*70 % des répondants préviennent qu'ils pourraient changer d'opinion

ÉLECTIONS À LA MAIRIE DE MONTRÉAL

DENIS CODERRE TOUJOURS FAVORI

Dans la course à la mairie de Montréal, Denis Coderre part avec une longueur d'avance sur ses principaux adversaires, une avance qui apparaît cependant assez fragile au regard du taux élevé de satisfaction envers le maire Michael Applebaum et du nombre élevé d'indécis.



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le député fédéral Denis Coderre demeure largement favori dans la course à la mairie de Montréal, mais son avance est très fragile, révèle un sondage CROP-*La Presse*. La véritable surprise de ce coup de sonde vient toutefois de l'actuel maire, Michael Applebaum qui, même s'il assure ne pas vouloir se présenter, pourrait venir brouiller les cartes avec son fort taux de satisfaction.

Parmi les candidats annoncés ou attendus le 3 novembre, Denis Coderre récolte le tiers des intentions de vote; sa candidature plaît par ailleurs surtout chez les francophones. Les deux seuls candidats déjà en campagne, Richard Bergeron et Louise Harel, récoltent respectivement 18 % et 15 %.

« L'avance de Denis Coderre est substantielle, mais elle demeure très fragile », constate Youri Rivest, vice-président de CROP. D'abord, c'est seulement demain que le député fédéral annoncera officiellement sa candidature. Le test de la réalité peut parfois être difficile, souligne le sondeur.

De plus, le choix des électeurs est loin d'être définitif. Pas moins de 70 % des répondants au sondage disent qu'ils pourraient encore changer d'idée d'ici le 3 novembre. Et à six mois du scrutin, le nombre d'indécis est encore très élevé. Pas moins de 28 % des électeurs n'ont pas encore fait de choix. Le nombre d'indécis est particulièrement élevé chez les non-francophones (40 %).

Michael Applebaum a beau répéter qu'il ne compte pas présenter sa candidature à la mairie de Montréal, il semble pour l'instant le seul à pouvoir rivaliser avec Denis Coderre. L'actuel maire le talonne dans les intentions de vote (à 17 % contre 20 %) quand on soumet aux électeurs une liste de 14 personnalités qui pourraient diriger la métropole. Le premier maire anglophone de Montréal en 100 ans est le candidat favori chez les non-francophones (26 %), loin devant le député fédéral de Bourassa (10 %).

Six mois après son arrivée à la mairie, Michael Applebaum a rapidement établi sa notoriété, et son administration de coalition bénéficie d'un fort taux de satisfaction. Quand on demande aux Montréalais de nommer leur maire sans leur offrir un choix de réponses, 88 % ont correctement répondu Michael Applebaum. Seulement 2 % ont répondu Gérald Tremblay. « C'est très élevé, c'est une notoriété comparable à un premier ministre », constate Youri Rivest.

Les deux tiers des répondants se sont dits très ou assez satisfaits de la coalition qui dirige présentement Montréal. La satisfaction est particulièrement élevée chez les non-francophones, où elle atteint 75 %. Rappelons qu'après la démission de Gérald Tremblay, Michael Applebaum a été désigné maire par le conseil municipal et a formé un comité exécutif rassemblant des élus de toutes les tendances à l'hôtel de ville.

Tremblay durement jugé

Le sondage mené les 11 et 12 mai derniers démontre également que les Montréalais sont particulièrement sévères envers leur ancien maire. Après son passage devant la commission Charbonneau, quatre répondants sur cinq croient que Gérald Tremblay s'est volontairement fermé les yeux sur les problèmes de collusion et de corruption. Seulement 17 % le croient quand il dit avoir essayé de mettre fin au fléau.

À peine 3 % des répondants croient que l'ex-maire détenait le véritable pouvoir à l'hôtel de ville. « C'est presque personne, s'étonne Youri Rivest. Les gens ont l'impression que le vrai pouvoir était entre les mains d'un triumvirat formé de Frank Zampino, de la mafia et des entreprises de construction et firmes de génie. »

Autre signe que les révélations de la commission Charbonneau ont durement entaché la crédibilité de Gérald Tremblay : neuf répondants sur dix croient désormais qu'il a bien fait de démissionner. Lors d'un precedent coup de sonde de CROP, en octobre, ils étaient seulement 43 % à réclamer sa démission.

L'effet Charbonneau

La commission Charbonneau fait clairement sentir son effet sur la prochaine campagne électorale. Près des deux tiers (63 %) des répondants disent d'ailleurs suivre l'enquête publique de très ou d'assez près. « C'est beaucoup. Il n'y a pas beaucoup de thèmes d'affaires publiques qui suscitent autant d'intérêt », dit Youri Rivest.

Le sondage révèle un fort désabusement parmi les Montréalais. Pas moins de 93 % des répondants sont convaincus que le système de collusion et de corruption exposé devant la Commission est toujours en place à Montréal.

La question de l'éthique s'annonce aussi délicate en campagne. Les données indiquent que les Montréalais ne semblent pas avoir trouvé leur champion de l'intégrité. D'ailleurs, 58 % des répondants estiment que le prochain maire ne pourra enrayer la collusion et la corruption. « Juste faire campagne sur ce thème serait périlleux pour les candidats », estime Youri Rivest.

Maire intègre pour réparer les nids-de-poule

Il reste que plus de la moitié des Montréalais disent rechercher avant tout un maire intègre, sans peur et sans reproche. Sa priorité devrait tout de même être la remise en état des routes et des infrastructures, l'intégrité arrivant au deuxième rang. « Ce n'est pas nécessairement le candidat le plus intègre qui va gagner, mais c'est un prix d'entrée. Si les gens ne perçoivent pas que tu l'es, les gens ne t'écouteront pas », résume Youri Rivest.

Malgré les révélations de la commission Charbonneau, 85 % des répondants disent être très ou assez fiers d'être Montréalais. Seulement 3 % ont affirmé qu'ils ne sont « pas du tout fiers ».

« La démission de Gérald Tremblay, l'arrivée d'une administration de coalition, la commission Charbonneau: on dirait que ç'a permis aux gens de tourner la page, même s'il reste beaucoup de cynisme », explique Youri Rivest.

Les résultats complets du sondage à lapresse.ca/mairie



VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE **10**	Loteries	A**26**
Astrologie du jour	VOYAGE **9**	Monde	A**23** à A**27**
CV	AFFAIRES **11**	Petites annonces	VOYAGE **5,6**
Débats	A**28**, A**29**		AFFAIRES **4**
Décès	VOYAGE **7,8,9**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Nuageux avec averses, maximum **14**, minimum **10**. VOYAGES **5**

SONDAGE CROP – *LA PRESSE*



Michael Applebaum

APPLEBAUM BROUILLE LES CARTES

88 % des répondants ont correctement identifié Michael Applebaum comme maire de Montréal

65 % des gens se sont dit très ou assez satisfaits de l'administration de coalition

75 % chez les non-francophones

« Applebaum est très apprécié des communautés non francophones, ça lui fait une base électorale assez solide », dit Youri Rivest, de CROP.

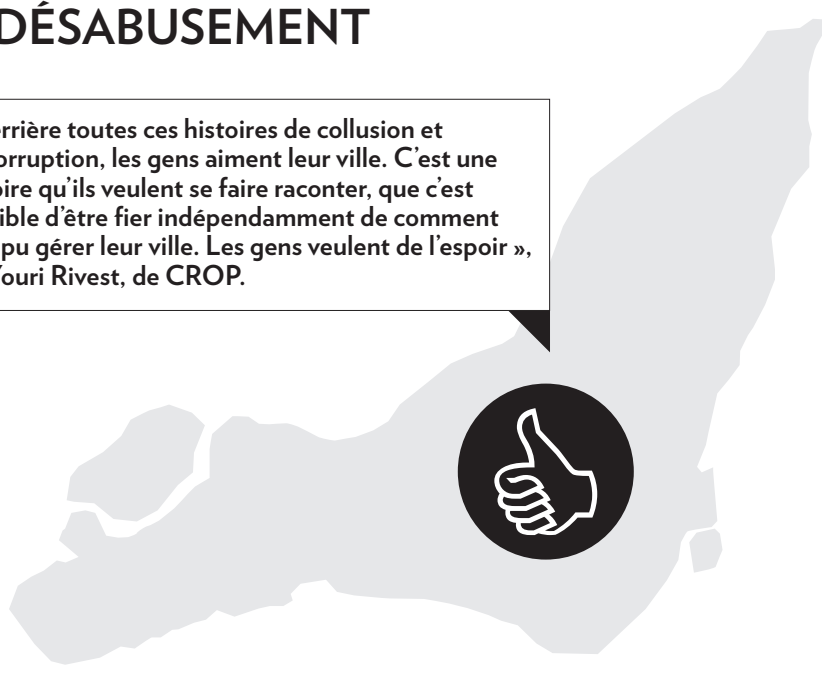
PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

FIERTÉ TEINTÉE DE DÉSABUSEMENT

85 %
des répondants se disent très (41 %) ou assez (44 %) fiers d'être Montréalais.

93 %
des répondants estiment que la collusion et la corruption sont certainement (42 %) ou probablement (51 %) toujours en place à Montréal.

« Derrière toutes ces histoires de collusion et de corruption, les gens aiment leur ville. C'est une histoire qu'ils veulent se faire raconter, que c'est possible d'être fier indépendamment de comment on a pu gérer leur ville. Les gens veulent de l'espoir », dit Youri Rivest, de CROP.



LA LIGNE DURE

55 %
des répondants souhaitent interdire de contrat les firmes ayant participé à la collusion.

39 %
souhaitent voir les entreprises payer des amendes pour ensuite recommencer à avoir accès aux contrats publics.

6 %
des répondants se disent prêts à passer l'éponge.

« Les gens veulent que les entreprises expient leur faute. On veut une punition. Les gens ont l'impression de s'être fait voler et s'attendent à une punition », dit Youri Rivest.

FAIBLE CRÉDIBILITÉ

TÉMOIN	TRÈS/ASSEZ CRÉDIBLE	PEU/PAS CRÉDIBLE	NE SAIT PAS
Gérald Tremblay	**31 %**	**59 %**	**10 %**
Frank Zampino	16 %	72 %	12 %
Lino Zambito	30 %	54 %	17 %
Gilles Cloutier	33 %	40 %	28 %
Martin Dumont	24 %	49 %	26 %

« Dès que les gens s'assoient à la commission Charbonneau, il y a une perception de culpabilité. Les gens sont très cyniques », dit Youri Rivest, de CROP.

PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, REUTERS



Gérald Tremblay

MÉTHODOLOGIE Le sondage CROP-*La Presse* a été mené les 11 et 12 mai 2013 par l'entremise d'un panel web. Un total de 800 questionnaires ont été remplis. Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population de Montréal, selon le sexe, l'âge, l'arrondissement de résidence, la langue maternelle et le type d'habitation.

La surprise Applebaum



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Michael qui ? Michael Applebaum. C'est ce que j'ai écrit en octobre 2011. Personne, ou presque, ne le connaissait. J'avais précisé qu'il était président du comité exécutif et bras droit de Gérald Tremblay. L'homme le plus puissant de Montréal, qui contrôlait un budget de 5 milliards de dollars, était un quasi-inconnu.

Aujourd'hui, 88 % des Montréalais savent qui est Michael Applebaum. Un bond gigantesque, ahurissant. Du néant, ou presque, il est passé à une notoriété qui dépasse celle d'un ministre.

« Environ 50 % des gens connaissent le nom d'un ministre », m'a dit Youri Rivest, vice-président chez CROP. Lui aussi est renversé par la notoriété de Michael Applebaum, devenu maire l'automne dernier, une semaine après la démission de Gérald Tremblay.

Il est connu et presque aussi populaire que Denis Coderre : 17 % des Montréalais souhaitent qu'il soit élu maire en novembre. C'est du moins ce qui ressort du dernier sondage CROP réalisé les 11 et 12 mai auprès de 800 répondants.

Applebaum talonne Denis Coderre, le « sauveur » annoncé depuis la nuit des temps. Dans une liste de 14 candidats possibles, qui vont de Lise Bissonnette à Raymond Bachand en passant par Michael Fortier, Denis Coderre arrive premier avec 20 % des voix. Seulement trois points de pourcentage le séparent de Michael Applebaum. Renversant.

■■■

Michael Applebaum a été diaboliquement habile lorsque le parti de Gérald Tremblay a commencé à se liquéfier à la suite des révélations dévastatrices de la commission Charbonneau. Il a démissionné du parti Union Montréal, trop associé à la corruption et à Tremblay, il a multiplié les discussions avec les partis politiques et il a réussi à se faire élire maire de Montréal par le conseil municipal à la suite d'un vote extrêmement serré. Il a ensuite formé une coalition avec les deux chefs de l'opposition, Louise Harel et Richard Bergeron. Il les a mis dans sa petite poche sans provoquer de psychodrame. Du jamais vu.

Autre résultat renversant : les deux tiers des Montréalais sont satisfaits du travail de la coalition.

Denis Coderre aurait un adversaire de taille si Michael Applebaum décidait de se présenter à la mairie en novembre. Mais il a promis-juré-craché sur toutes les tribunes — et deux fois plutôt qu'une — qu'il renonçait à la mairie, car « Montréal a besoin d'un maire non partisan » qui ne caresse aucune ambition politique. C'est pour cette raison que Louise Harel et Richard Bergeron ont accepté de l'appuyer.

S'il change d'idée et se laisse séduire par l'appel du pouvoir, il aura trompé non seulement Harel et Bergeron, mais aussi le conseil municipal, qui a appuyé sa candidature pour remplacer Tremblay. Il ne peut pas revenir sur sa décision sans être accusé, avec raison, d'opportunisme et de trahison.

Et il ne faut pas oublier que Michael Applebaum a été pendant 11 ans membre d'Union Montréal, le parti de Gérald Tremblay. La corruption et la collusion ? Il n'a rien vu, rien su, rien détecté, rien dénoncé, même si Montréal vivait sous la dictature des enveloppes brunes bourrées d'argent sale. Comme Gérald Tremblay.

Il s'est refait une virginité avec une étonnante rapidité. Jusqu'où peut-on y croire ?

■■■

Denis Coderre aurait un adversaire de taille si Michael Applebaum décidait de se présenter à la mairie en novembre. Du néant, ou presque, il est passé à une notoriété qui dépasse celle d'un ministre.

Et Denis Coderre, dans tout cela ? Depuis des mois et des mois, il fait languir les Montréalais dans un insupportable strip-tease politique. Déclaration après déclaration, il laisse planer un doute sur sa candidature à la mairie de Montréal. Un doute qui lui permet d'avoir son nom quasiment tous les jours dans les journaux.

Demain, il donne un point de presse devant l'hôtel de ville. Dehors.

– Et s'il pleut ? , ai-je demandé à son porte-parole, M. Lapierre.

– On prendra des parapluies, a-t-il répondu.

Il a ajouté qu'ils n'avaient pas d'argent pour se payer une salle.

Pas d'argent ? Denis Coderre joue la carte de la simplicité volontaire, payante en cette ère d'intégrité extrême, où une cagnotte bien garnie est mal perçue.

■■■

Et Gérald Tremblay, dans tout cela ? Les Montréalais le jugent très durement : 60 % affirment qu'il était peu ou pas du tout crédible quand il a témoigné devant la commission Charbonneau et seulement 3 % pensent que c'est lui qui dirigeait réellement la Ville. Les vrais patrons ? La mafia, Frank Zampino et les entrepreneurs. De plus, 83 % des répondants disent que Tremblay s'est volontairement fermé les yeux sur la corruption ; et 91 % croient qu'il a bien fait de démissionner.

Gérald Tremblay s'est lancé en politique pour sauver Montréal. Il y croyait avec cette naïveté qu'on lui reproche tant aujourd'hui. Il a échoué. Non seulement il n'a pas sauvé Montréal, mais il n'a pas non plus sauvé son honneur. Triste fin.

Pour joindre notre chroniqueuse : **mouimet@lapresse.ca**

ÇA, C'EST MA SENTRA

C'EST MA FAÇON D'AVANCER AVEC STYLE.
C'EST D'EN OBTENIR BEAUCOUP PLUS, POUR BEAUCOUP MOINS.

NISSAN

Innover pour exalter

Sentra 1.8 SR 2013 illustrée

ÇA, C'EST MA BONNE AFFAIRE

LOUEZ UNE SENTRA 2013
À PARTIR DE **168 $** / 36 MOIS[1]
0 $ COMPTANT INITIAL

MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE DE SA CATÉGORIE[2]
- **SYSTÈME NISSANCONNECT[MS] AVEC NAVIGATION[3] LIVRABLE**
- **INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME «PREMIER ACHAT»**

ÇA, C'EST MON ALTIMA 2013

LOUEZ À PARTIR DE
258 $ / 60 MOIS[1]
1 725 $ COMPTANT INITIAL



Berline Altima 3.5 SL 2013 illustrée

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

MEILLEURE CONSOMMATION SUR ROUTE DE SA CATÉGORIE[2]
- **MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE DE IIHS[4] • SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR L'ANGLE MORT ET SYSTÈME DE DÉTECTION DE SORTIE DE VOIE[5] LIVRABLES**



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN OU CONSULTEZ **NISSAN.CA**▲▲

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont en vigueurs du 1 au 31 mai 2013. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants et pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. 1) Les offres de location sur 36 / 60 mois, à un taux de 0 % / 1,9 %, sont applicable aux modèles neufs suivants : Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00), avec boîte manuelle / berline Altima 2.5 2013 (T4LG13 AA00), avec boîte CVT. Mensualités de 168 $ / 258 $ pour un terme de 36 / 60 mois avec 0 $ / 1 725 $ en comptant initial ou échange équivalent et incluant 1 775 $ de remise à la location pour la Sentra 1.8 S 2013 et 150 $ en contribution des concessionnaires du Québec pour la berline Altima 2.5 2013. Basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. 2) Source pour la berline Altima 2.5 S 2013, avec boîte CVT/la Sentra 1.8 S 2013, avec boîte CVT : par rapport à la consommation de carburant des berlines intermédiaires/compactes 2013 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 12 avril 2013. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle variera en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. Berline Altima S 2013 : moteur de 2,5 L (5,0 L/100 KM sur route | 7,4 L/100 KM en ville), moteur de 3,5 L (6,4 L/100 KM sur route | 9,3 L/100 KM en ville). Sentra 1.8 S 2013 : boîte CVT (4,9 L/100 KM sur route | 6,6 L/100 KM en ville | 5,8 L/100 KM combinée), boîte manuelle (5,5 L/100KM sur route | 7,5 L/100 KM en ville | 6,6 L/100 KM combinée). 3) Certaines fonctions activables à distance nécessitent un téléphone compatible (non compris). Les tarifs standard peuvent s'appliquer aux messages texte, aux appels vocaux, à l'itinérance et à l'utilisation du réseau de données. 4) Pour obtenir davantage de détails, veuillez consulter www.iihs.org. 5) Le système d'avertissement sur l'angle mort ne remplace pas les bonnes méthodes de changement de voie. Il ne prévient pas le contact avec d'autres véhicules ni les accidents attribuables à une conduite négligente ou dangereuse. De plus, il se peut qu'il ne détecte pas tous les véhicules ou objets qui se trouvent autour de vous. Les systèmes de détection et de prévention de sortie de voie fonctionnent à plus de 72 km/h et uniquement lorsque les lignes séparant les voies sont clairement visibles sur la chaussée. Ils ne préviennent pas la perte de maîtrise du véhicule. Consultez votre manuel du conducteur pour obtenir plus de détails. ▲▲ Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Lettre ouverte d'Angelina Jolie sur sa mastectomie

Un déluge de réactions

ÉMILIE CÔTÉ

La lettre ouverte d'Angelina Jolie sur sa double mastectomie préventive a créé un déluge de réactions partout dans le monde. Sur les réseaux sociaux, des personnalités publiques comme Sheryl Crow, Rosie O'Donnell et Mia Farrrow ont salué « le courage » et le message « rempli d'espoir » de la mère de six enfants, lauréate d'un Oscar.

« Bravo, Angelina de partager la vérité », a écrit l'animatrice Rosie O'Donnell sur Twitter.

Même le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, a eu de bons mots pour l'actrice. « Quand je monterai les marches pour ouvrir le 66e Festival de Cannes, j'aurai une pensée spéciale pour Angelina Jolie », a-t-il déclaré au *Hollywood Reporter*.

Dans la nuit de lundi à hier, l'animateur de CNN Piers Morgan a été l'un des premiers à relayer sur Twitter une lettre ouverte signée par Angelina Jolie, mise en ligne discrètement par le *New York Times*. Dans un texte intitulé « My Medical Choice » (« Mon choix médical »), l'actrice de 37 ans explique pourquoi elle a subi une double mastectomie préventive l'hiver dernier.

« Ma mère a combattu le cancer pendant presque 10 ans et elle est morte à l'âge de 56 ans, explique la compagne de Brad Pitt. Ma mère a tenu le coup assez longtemps pour rencontrer son premier petit-enfant et le tenir dans ses bras [...]. Mais mes autres enfants n'auront pas la chance de la connaître. »

La vedette explique que les multiples interventions chirurgicales qu'elle a dû subir pendant trois mois lui ont permis de diminuer de 87 % à 5 % ses probabilités d'avoir un cancer du sein. Angelina Jolie court toujours un risque important de développer un cancer des ovaires, mais la fille des acteurs Jon Voight et Marcheline Bertrand compte recourir à d'autres traitements préventifs pour déjouer la maladie et ses antécédents familiaux.

« J'écris cela car j'espère que d'autres femmes pourront bénéficier de mon expérience », dit-elle. Si certaines personnes se sentent impuissantes devant le cancer, il existe aujourd'hui des tests précis qui maximisent les chances de ne pas en souffrir, fait valoir la mère de six jeunes enfants. Angelina Jolie – icône de beauté et de féminité – a eu recours à une reconstruction mammaire avec implants. « Après l'opération, on peut reprendre une vie normale », écrit-elle.



PHOTO REUTERS

Angelina Jolie (que l'on voit ici en compagnie de sa mère, en 2001) affirme qu'elle a eu recours à une double mastectomie préventive pour déjouer ses antécédents familiaux. Sa mère, Marcheline Bertrand, est morte des suites d'un cancer à 56 ans.

L'actrice, ambassadrice de l'Organisation des Nations unies pour les réfugiés, a réussi à tenir sa démarche secrète, ainsi qu'à respecter des engagements importants entre les interventions médicales qu'elle a subies. En avril dernier, elle a pris part à une réunion du G8 à Londres, en plus de se rendre en Afghanistan, où elle a financé la construction d'une école destinée aux jeunes filles. Un mois plus tôt, elle a également visité des communautés du Congo en compagnie du politicien britannique William Hague.

« J'écris cela car j'espère que d'autres femmes pourront bénéficier de mon expérience. Le mot "cancer" provoque toujours de la peur dans le cœur des gens. Il engendre un fort sentiment d'impuissance. » — Angelina Jolie

« Un geste héroïque », selon Brad Pitt

Dans sa lettre ouverte, la cinéaste et militante se dit choyée d'avoir le soutien de Brad Pitt. Dans les pages du quotidien londonien *Evening Standard*, Pitt a aussi rendu hommage à la décision « héroïque » de sa compagne.

« Comme témoin privilégié de sa décision, je considère que le choix d'Angie, et celui de plusieurs autres femmes comme elle, est absolument héroïque, a-t-il déclaré dans un communiqué. Tout ce que je lui souhaite, c'est qu'elle mène une longue vie en santé, avec moi et nos enfants. [...] C'est un jour heureux pour notre famille. »

Brad Pitt et Angelina Jolie ont tous deux vanté le dévouement et la qualité de l'accompagnement de l'équipe de la clinique Pink Lotus Breast Cancer, à Beverly Hills.

D'autres stars ont subi des doubles mastectomies, dont Christina Applegate, Kathy Bates et Sharon Osbourne (aussi par mesure préventive dans son cas).

En Europe, des représentants du corps médical ont affirmé que la décision d'Angelina Jolie était « une erreur ». « C'est une réaction typiquement américaine que je trouve exagérée. En Europe, nous n'avons pas tout à fait la même approche. C'est un cas de prévention extrême que je considère comme démesuré. Le cas d'Angelina Jolie m'a effectivement choquée », a déclaré au quotidien *20 minutes* Marie-Paule Prost-Heinisch, directrice de la Fondation cancer du Luxembourg.

En France, la présidente du Parti chrétien-démocrate, Christine Boutin, s'est attiré une fois de plus les foudres de la twittosphère. Commentant la décision et « le message d'espoir » d'Angelina Jolie, elle a écrit à chaud en moins de 140 caractères : « Pour ressembler aux hommes ? Rire ! si ce n'était triste à pleurer ! »

Au Québec, le ministre de la Santé Réjean Hébert a affirmé que la mastectomie préventive était une décision personnelle. « Je pense qu'il y a une réflexion chez les femmes qui ont des antécédents familiaux, et qui ont des marqueurs génétiques sur le cancer du sein, a-t-il déclaré. Chaque femme doit prendre sa décision compte tenu de sa situation génétique et personnelle. »

— Avec la collaboration de Paul Journet

« Les seins d'Angelina », l'éditorial d'Ariane Krol, page A28

ON N'A QU'UNE SEULE VIE À CONDUIRE.

Concessionnaires BMW de Montréal
bmwmontreal.ca
Le plaisir de conduire.MD

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS | 4 ANS 80 000 KM†

BMW 528i xDrive 2013

1,9 %* Taux de financement et à la location jusqu'à 48 mois.

699 $* Mensualités à la location. Montant dû à la livraison 4 761 $ et dépôt de sécurité 789 $.

57 112 $** Prix de vente



BMW 528i xDrive 2012 illustrée.

JUSQU'AU 31 MAI.

ESSAI ROUTIER GRATUIT | 1-855-BMW-6782 testbmw.ca

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 57 112 $, ce qui inclut le PDSF (56 900 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux de financement et à la location offerts par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 528i xDrive 2013. Par exemple, pour 40 000 $, à un taux de financement de 1,9 % sur 48 versements mensuels égaux de 866 $, le coût d'emprunt est de 1 570,89 $ et l'obligation totale est de 41 170,89 $ (taxes en sus). Offre à la location : 56 900 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 1 350 $, pour des mensualités de 699 $. Un montant de 5 550 $ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 25 036 $. L'obligation locative totale est de 37 623,95 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,25 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Nadine et Angelina



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

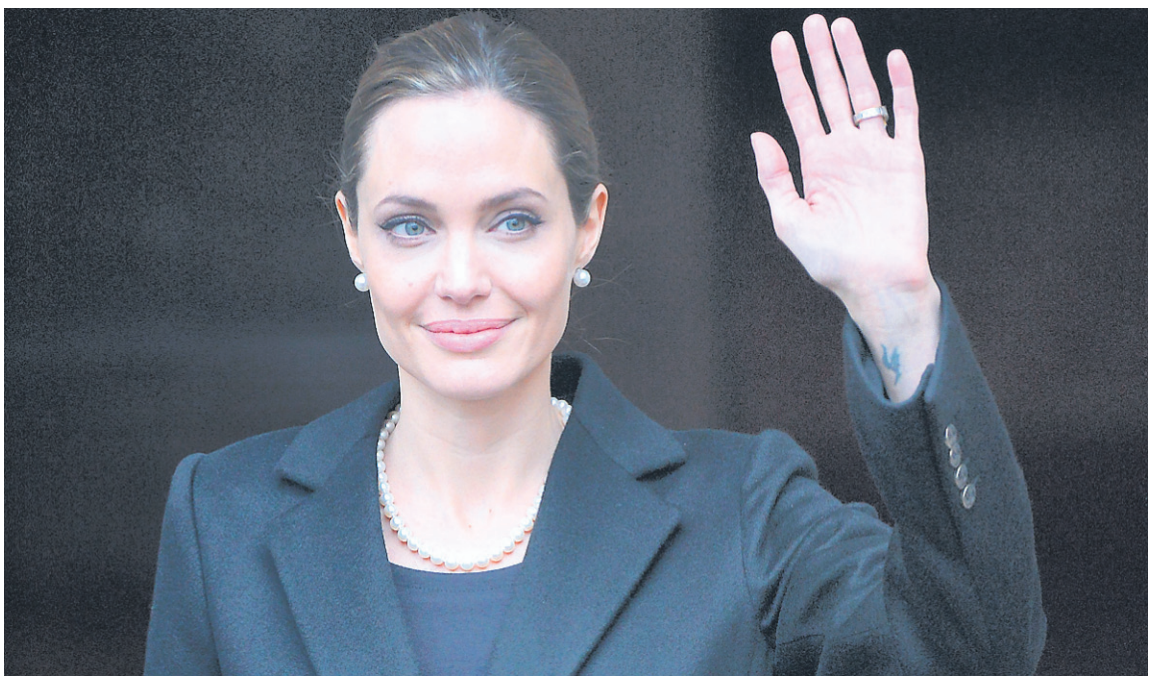


PHOTO REUTERS

L'actrice Angelina Jolie.

« Je le savais que je l'avais. Je le savais… »

Nadine Laberge avait 39 ans quand elle a appris, comme l'actrice Angelina Jolie, qu'elle était porteuse du gène défectueux associé au cancer du sein. Pas encore 40 ans, deux enfants, un mari, un job de massothérapeute et une vie agréable à Pointe-Claire.

Sur le coup, elle a été choquée. Parce que tout le monde n'arrêtait pas d'essayer de la convaincre que malgré les cancers du sein de sa mère et de sa grand-mère, elle serait épargnée par le triste BRCA1, ce gène qui décuple les risques.

« Mais je le savais que je l'avais. Alors je me suis dit: "OK. Je l'ai. Qu'est-ce que tu veux, c'est ça. On fait quoi maintenant?" »

Nadine a choisi comme Angelina. Elle a pris la décision d'avoir une double mastectomie préventive. Elle s'est fait enlever les deux seins. « C'était la meilleure chose à faire. »

Nadine comprend sans le moindre microbémol le geste de l'actrice. Quand on a de jeunes enfants qu'on veut voir grandir, le choix s'impose. Surtout si on est, en plus, encore jeune et en forme… « Ça n'a même pas été si dur, si douloureux, dit-elle. J'ai eu de la reconstruction. Et pour moi, il n'y a absolument rien de changé. J'ai des seins. Je n'ai pas mal… »

Et puisque Nadine habite le Québec et qu'elle a été dépistée comme porteuse du terrible gène, tout a été couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec. L'ablation. La reconstruction.

Un conseil pour toutes les autres qui se retrouvent ou se retrouveront devant ce choix difficile? « C'est une décision absolument personnelle que chacun prend pour soi. Moi, mes enfants et mon mari m'appuyaient. J'ai fait la bonne chose. Je n'en parle pas tout le temps. Plusieurs trouvent ça radical. Mais voilà, pour moi c'était ça. »

■■■

J'avoue qu'en apprenant, hier matin, qu'Angelina Jolie avait eu cette immense opération, j'ai été de prime abord plutôt choquée. Le geste m'a paru au croisement de l'automutilation et d'une volonté de contrôle démentielle sur la vie et la mort. Après les césariennes préorganisées, à la minute près, fichées dans un calendrier entre deux rendez-vous, voilà que Hollywood essaie maintenant de déjouer la mort en lui retirant chirurgicalement ses armes?

Après les seins, on enlève quoi?

On peut retirer le côlon, m'a répondu le Dr William Foulkes, oncogénéticien à l'Université McGill, au CUSM et à l'Hôpital général juif. L'estomac aussi peut être enlevé. Deux autres interventions plutôt rares, dites « préventives », qui permettent de se battre contre les statistiques.

Folie de couper comme ça des parties du corps, de retrancher des organes? Pas du tout. « Ce serait super d'avoir d'autres options pour les femmes, mais pour le moment, bien honnêtement, on ne sait pas grand-chose du cancer du sein… »

La folie serait de ne rien faire. Surtout aux yeux de ceux et celles qui travaillent chaque jour à essayer d'endiguer cette maladie, cette trahison extramaléfique de cellules déraisonnables, dénaturées, qui transforment le corps en champ de bataille digne d'un épisode perdu et pénible de la *Guerre des étoiles*.

La folie serait de ne rien faire. Surtout aux yeux de ceux et celles qui travaillent chaque jour à essayer d'endiguer cette maladie, cette trahison extramaléfique de cellules déraisonnables.

■■■

Angelina Jolie a décidé que son corps resterait loin de ces affrontements. Pour faire passer son niveau de risque de 87 % à 5 %, elle s'est débarrassée de ses glandes mammaires. Sa mère est morte du cancer du sein à 56 ans après s'être battue pendant 10 ans contre la maladie.

Pas envie de vivre ce cauchemar, a expliqué l'actrice.

Toute une décision dans un monde d'apparence, dans son monde d'apparence. Le geste a quelque chose de presque biblique, mythique. On pense aux Amazones, à sainte Agathe de Catane. Le geste est presque sacrificiel. Pour ses enfants, son mari, ses proches, une des plus belles femmes du monde renonce à cette poitrine tant associée à sa beauté…

Évidemment, Mme Jolie a les moyens de faire reconstruire tout ça. Contrairement à bien d'autres femmes qui n'ont pas ses ressources financières, son temps, son réseau, elle a accès aux meilleurs chirurgiens qui pourront remodeler pour elle un décolleté dont la beauté sera sûrement à la mesure du caractère magnifiquement tragique du geste qui a été fait.

On n'en doute pas.

Peut-être même qu'on pourra un jour voir cette œuvre dans un magazine ou sur un tapis rouge. Malgré toute la générosité et l'humanisme dont fait preuve le couple Jolie-Pitt dans ses choix de vie, et on peut difficilement douter de sa sincérité, l'autopublicité n'est jamais trop loin non plus. Lorsqu'on est aussi célèbre et que toute décision colossale ou banale a potentiellement autant d'influence, la frontière entre l'altruisme et l'autopromotion devient indiscernable. L'un ne peut aller sans l'autre. L'un décuple l'autre…

Peu importe.

Angelina Jolie a rendu public un geste immensément personnel que l'on peut trouver choquant, courageux, troublant, provocant. Peu importe. Comme une véritable artiste, elle nous oblige à réfléchir.



Jetta 2013
Louez à partir de
153 $ par mois
sur 48 mois*
1 422 $ d'acompte
Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.

Tiguan 2013
Louez à partir de
295 $ par mois
sur 48 mois*
1 223 $ d'acompte
Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.

C'est ça la valeur de l'ingénierie allemande.

Das Auto.

1 800 ROULE VW

vw.ca

*Cette offre de location d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance est basée sur le modèle Jetta 2013 de 2,0 L / Tiguan 2.0T 2013 neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5/6 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 395 $ / 1 610 $ et taxe d'accise de 100 $ sur le climatiseur, si applicable, inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 1 422 $ / 1 223 $ ou échange équivalent, dépôt de sécurité de 210 $ / 350 $ et première mensualité requis au moment de la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au RDPRM, droits sur les pneus neufs, options et taxes applicables en sus. PDSF du modèle de base : **16 385 $ / 26 700 $.** Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 31 mai 2013 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Modèles montrés : Jetta Highline 2013 de 2,5 L, 26 085 $ / Tiguan 2.0T 2013, 41 900 $. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « Jetta » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2013.

Mastectomie préventive

L'opération en cinq questions

SILVIA GALIPEAU

Les révélations publiques d'Angelina Jolie ont remis le cancer du sein – en fait, la prévention du cancer du sein – à la une. La mastectomie préventive existe depuis environ 10 ans au Québec, mais peu de femmes y ont pour l'instant recours. Trois experts répondent à nos questions.

Q La mastectomie préventive, c'est pour qui?

R Les femmes qui se croient à risque doivent d'abord rencontrer un conseiller génétique, explique John Keyserlingk, directeur médical du centre du sein VM Médical, afin d'évaluer leur bagage génétique. Si les risques sont évalués à plus de 10%, un test génétique est proposé afin de déterminer la présence de gènes BRCA1 ou BRCA2, preuve d'une mutation génétique. Comme ce dépistage est couvert par la Régie de l'assurance maladie, il faut prévoir d'un à deux ans d'attente. Enfin, si le dépistage s'avère positif (comme dans le cas d'Angelina Jolie), la mastectomie préventive peut être envisagée. Mais attention, il ne s'agit pas de la seule option possible: un suivi serré et une médication peuvent aussi être proposés. En matière de prévention, dans un cas de haut risque (jusqu'à 85%) comme celui-ci, «la mastectomie sous-cutanée est la meilleure solution, et de loin», tranche le chirurgien oncologue.

Q Est-ce une opération importante?

R «Ça n'est pas une opération complexe comme une transplantation cardiaque», précise le chirurgien. Pour vulgariser, il compare la mastectomie à l'art de vider un œuf. «On préserve l'écaille, la peau, et on vide l'intérieur, par une petite incision. On se débarrasse du terrain où pourrait pousser une tumeur.»

Pour la reconstruction, généralement immédiate, on insère par la même incision un «expandeur», une sorte de prothèse gonflable. En tout, l'opération dure environ quatre heures, et la patiente peut repartir le lendemain.

Q Est-ce que beaucoup de femmes y ont recours?

R Pour l'instant, environ 8% des Québécoises porteuses de cette mutation génétique ont recours à une mastectomie préventive, révèle une étude de l'Université de Toronto. En Ontario, la proportion est de 22%, et dans l'Ouest, de 46%. Mais cette proportion est appelée à augmenter. «Parce qu'on en parle plus, et que de plus en plus de femmes sont dépistées», croit John Keyserlingk, dont le nombre d'opérations a plus que doublé en 10 ans.

Aux États-Unis, c'est la norme. «La plupart des femmes chez qui l'on détecte un gène BRCA1 ou BRCA2 finissent par subir une mastectomie», confirme Todd Tuttle, chef du service en oncologie chirurgicale à l'Université du Minnesota.

Q Y a-t-il des risques?

R Bien sûr, toute opération comporte des risques en terme d'infection. Psychologiquement, la mastectomie peut aussi avoir des conséquences sur le rapport au corps et l'estime de soi. «Mais c'est surtout l'énorme soulagement d'être libérée du stress de vivre avec une mutation génétique qui ressort», signale Kelly Metcalfe, professeure en infirmerie à l'Université de Toronto.

Q Faut-il craindre un effet Angelina Jolie?

R C'est l'inquiétude du chercheur Todd Tuttle. «J'espère que les femmes qui vont aller de l'avant vont le faire pour elles, et non parce qu'une vedette l'a fait...» Au contraire, rétorque la chercheuse Kelly Metcalfe: «Je crois qu'Angelina Jolie a fait beaucoup pour la cause. Bien des femmes viennent d'apprendre qu'il existe des tests de dépistage. Et qu'une fois dépistées, elles peuvent agir. Alors oui, je crois que c'est une bonne nouvelle.»

Appareils de mammographie au Québec

La technologie remise en doute

LOUISE LEDUC

L'Ontario s'apprête à remplacer ses appareils de mammographie de type CR, parce qu'ils détectent 21% moins de cancers du sein que les autres technologies. Le ministre québécois de la Santé, Réjean Hébert, prend cette nouvelle «très au sérieux», car 75% des appareils de mammographie utilisés au Québec dans le cadre du programme national de dépistage du cancer du sein sont de ce type.

Lors d'un point de presse, hier, le ministre Hébert a très brièvement évoqué la question, en se montrant rassurant et en insistant sur le fait que les fournisseurs des appareils en cause n'étaient pas les mêmes qu'en Ontario.

N'empêche, l'affaire est suffisamment inquiétante pour que deux organismes gouvernementaux aient reçu le mandat de se pencher sur la performance des appareils québécois – l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux.

L'étude qui a lancé le bal, publiée dans la revue scientifique *Radiology*, a comparé trois types d'appareils servant à réaliser des mammographies: les appareils avec film (classique), les appareils avec film où l'image est lue par un capteur qui la numérise (CR) et les appareils entièrement numériques (DR). À la lumière de résultats de mammographies réalisées en Ontario auprès de 688 418 femmes, l'étude conclut que les appareils de type CR utilisés en Ontario «échappent» 1 cancer sur 1000.

Au Québec, aucune mammographie ne sera reprise pour cette raison, et le ministre invite les femmes à poursuivre leur dépistage comme à l'habitude.

À la lumière de résultats de mammographies réalisées en Ontario auprès de 688 418 femmes, l'étude conclut que les appareils de type CR utilisés en Ontario «échappent» 1 cancer sur 1000.

Au Collège des médecins, le président Charles Bernard a déclaré que «cette étude nous interpelle et qu'elle sera prise très au sérieux».

Un geste «immoral»

L'Association des radiologistes de l'Ontario a pour sa part commenté l'affaire avec une rare virulence dans un communiqué.

«Il est immoral que le Ministère ait mis en danger la vie des femmes en retenant depuis novembre une étude contenant des données aussi vitales», a lancé l'Association.

L'Association des radiologistes de l'Ontario rappelle ensuite qu'elle avait déjà fait des recommandations à cet effet en octobre 2010. Si le Ministère avait agi dès lors, «nous ne vivrions pas pareille crise».

L'Association des radiologistes de l'Ontario n'est pas davantage impressionnée par les 25 millions injectés par le Ministère pour remplacer des appareils, évoquant une solution «diachylon», puisqu'«il faudrait en fait 74 millions pour corriger ce problème déjà identifié en 2010».

L'Alberta envisagerait très sérieusement de remplacer ses appareils de type CR.

L'Association des radiologistes du Québec n'a pas répondu à nos appels répétés.



ACTUALITÉS

Le gang de Laval est loin du procès



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

En 2009, 150 Hells Angels et sympathisants étaient arrêtés lors de la plus grosse rafle antigang de l'histoire du Canada: l'opération SharQc.

Quatre ans plus tard, on attend toujours qu'un premier procès commence. L'affaire s'est embourbée dans un dédale assommant de requêtes et d'appels qu'à peu près plus un seul journaliste ne suit.

Le «gang de Laval», avec ses 37 accusés dans le dossier de corruption, n'est pas lui non plus à la veille d'être jugé. Ne serait-ce que parce qu'il n'y a au Québec que deux salles capables d'accueillir des procès de plus de 30 accusés. Elles sont mobilisées pour les procès de motards, qui commenceront peut-être à la fin de l'été...

Le problème dépasse largement les questions d'architecture, malheureusement.

Avec une enquête de deux ans qui vise des faits remontant à 1996, et touchant 37 personnes, attendons-nous à une orgie de requêtes des avocats de la défense pour se faire divulguer la preuve dans ses moindres détails.

«D'après moi, ça pourrait prendre cinq ans», me dit une source bien au fait de ce genre de dossiers. La justice n'a pas encore appris à gérer ces bêtes judiciaires.

■■■

Dans le dossier SharQc, on assiste à une sorte de bras de fer entre le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et la magistrature. Les procureurs de la poursuite trouvent que les juges se mêlent de ce qui ne les regarde pas en «organisant» les procès; et les juges trouvent que la poursuite improvise et n'a pas pris les moyens pour bien organiser ces monstres judiciaires.

Monstres?

On s'est amusé à calculer que, pour le dossier SharQc, il faudrait sept années de lecture ininterrompue, sept jours sur sept, jour et nuit pour prendre connaissance de toute la preuve.

On s'est amusé à calculer que, pour le dossier SharQc, il faudrait sept années de lecture ininterrompue, sept jours sur sept, jour et nuit pour prendre connaissance de toute la preuve. «Si toutes les preuves devaient être imprimées, elles constitueraient une colonne de 145 km, l'équivalent de 371 Empire State Building».

Imaginez en Place Ville-Marie...

■■■

En 2011, le juge James Brunton a fait face à une requête des motards pour faire capoter tous les procès. Il l'a rejetée, mais s'est senti obligé de dresser un calendrier et d'organiser les procès en groupes cohérents selon les accusations et les lieux d'activité criminelle.

Il a calculé qu'il faudrait 11 procès, dont le dernier ne pourrait raisonnablement avoir lieu avant... 2021. Il a donc libéré un groupe de 31 accusés. Il a maintenu les accusations pour les dossiers les plus graves – meurtres et complots pour meurtres.

La méthode est très controversée et je l'ai critiquée à l'époque: le juge libérait des accusés pour des délais anticipés d'après un calendrier qu'il avait lui-même dressé.

Dans la vraie vie, la plupart des accusés s'avouent coupables si la preuve est forte. Depuis, d'ailleurs, 33 motards ont plaidé coupable et se sont fait infliger des peines allant de huit ans à la perpétuité.

Mais voilà que la Cour d'appel a confirmé cette décision il y a trois semaines. Le plus haut tribunal au Québec reproche à la poursuite d'avoir procédé trop rapidement aux arrestations des motards, sans «plan de match» judiciaire. Il n'y avait «pas nécessairement urgence à procéder aux arrestations en avril 2009», écrit le juge François Doyon, l'autorité en droit criminel de la Cour. Peut-être le juge Brunton aurait-il pu envisager d'autres solutions (plus petits procès ailleurs, etc.); mais difficile de lui donner tort sur les délais: deux ans plus tard, aucun procès n'a commencé!

L'affaire n'est pas finie: un des trois juges ayant été dissident, la poursuite a un droit d'appel automatique en Cour suprême. L'avis a été envoyé. Et les neuf sages devront donc nous dire quelles sont les limites du pouvoir de gestion des juges dans ces affaires complexes.

Entre-temps, on se prépare à commencer deux premiers procès pour meurtres avec 19 accusés en août, et 18 accusés en septembre. Le tout au milieu de requêtes toutes plus divertissantes les unes que les autres. Un exemple? Les faits reprochés aux Hells ont eu lieu de 1992 à 2002; mais la défense veut obtenir des éléments de preuve postérieurs, au cas où on y trouverait matière à reproche aux policiers. On exige également la base de données de la police pour voir au travers des communications secrètes de la police si l'on n'aurait pas brimé les droits des accusés. Etc. Avec appels à la clé. On s'amuse follement.

■■■

Espérons que dans le cas de Laval, il y a un plan.

L'opinion publique ne tolérera pas qu'on attende cinq ans pour juger l'ex-maire de 72 ans. Divisera-t-on le dossier pour juger rapidement les principaux accusés? Il faudrait.

Il en va de la crédibilité de la lutte contre la corruption.

Pour joindre notre chroniqueur:
yves.boisvert@lapresse.ca

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance avec ou sans ORTHÈSES.



POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme



PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 5 minutes du pont Champlain

L'ex-présidente de la FEUQ chez Richard Martineau

LOUISE LEDUC

Richard Martineau semblait lui-même étonné en annonçant la nouvelle sur Twitter. «N'ajustez pas votre appareil: Martine Desjardins, nouvelle collaboratrice à mon émission à LCN!»

La nouvelle a aussitôt fait réagir. C'est que Richard Martineau, pendant le printemps érable, a multiplié les chroniques et les commentaires contre le mouvement étudiant. En mai 2012, les étudiants ont même manifesté dans sa rue, scandant des slogans «anti-Martineau».

Confirmant elle-même la chose en moins de 140 caractères, Martine Desjardins, ex-présidente très en vue de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), a écrit: «Pour ceux qui ont de la difficulté à y croire, débattre au Québec est possible.»

Eh oui, les gens ont du mal à y croire – les commentaires ne sont pas très positifs jusqu'ici.

«Hé Martine, collaborer à l'émission de Richard Martineau, un de ceux qui nous a le plus méprisés, c'est pas sérieux?, a lancé quelqu'un sur Twitter.

«L'intégrité a un prix pour n'importe qui», pouvait-on aussi lire.

En entrevue téléphonique à *La Presse*, Mme Desjardins a dit qu'après avoir reçu plusieurs propositions, elle a opté pour celle-là. «C'est une tribune intéressante, qui me permettra de m'exprimer sur toutes sortes de sujets d'actualité, sur autre chose que l'éducation universitaire.»

Un contrat intéressant du point de vue financier? En fait, a-t-elle expliqué, tout dépendra de la fréquence à laquelle elle sera en ondes.



PHOTO ARCHIVES, LE SOLEIL

Plusieurs commentaires publiés sur les réseaux sociaux décrient le passage de Martine Desjardins à l'émission de Richard Martineau sur LCN parce que ce dernier a vivement critiqué le mouvement étudiant du printemps dernier.

On vous met à l'essai, alors? «C'est surtout moi qui me mets à l'essai. Je veux voir si je suis à l'aise là-dedans.»

Pour sa part, la FEUQ s'est contentée de dire qu'elle n'avait pas à commenter la vie privée et la carrière de Martine Desjardins.



SiriusXM

LES RECRUES DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

MÉGAVENTE GRAND CARAVAN



Dodge Grand Caravan Crew 2013 montrée**

AUSSI PEU QUE 7,9 L /100 KM 36 MPG SUR ROUTE

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE 283 CH.

GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2013» DE *CONSUMERS DIGEST*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK «MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

DODGE **GRAND CARAVAN SE** 2013

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS 29 ANS√

À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 8 100 $Ω DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE **115 $**± AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU ACHETEZ

ENSEMBLE MAX

DODGE **GRAND CARAVAN SXT** 2013

+ Ensemble climatisation 3 zones
+ Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
+ Ensemble UConnect[MD], Bluetooth[MD], Radio SiriusXM[MC]
+ Glaces des custodes à commande électrique
+ Roues en aluminium

INCLUT 3 275 $° EN ÉCONOMIES SUR MODÈLE SÉLECTIONNÉ



+ Écran tactile de 6,5 pouces



+ Console DVD au pavillon



+ Configuration 7 passagers avec sièges Super Stow 'n Go[MD]

ÉCONOMIES TOTALES DE 10 275 $€

INCLUENT JUSQU'À **3 275 $** EN ÉCONOMIES SUR ENSEMBLE MAX ET **7 000 $** EN REMISE AU COMPTANT.

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP[MD] | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.

18 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

RAM DODGE CHRYSLER Jeep[MD]

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

« Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2013 et 2012 de Chrysler Canada. L'affirmation 8 L /100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *ÉnerGuide* 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, Ω, ±, *, √, °. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 31 mai 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2013 : 8 100 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2013 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,49 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable à la Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E). Exemple : Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de **19 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 114,52 $, des frais de crédit de 3 825,16 $ et une obligation totale de 23 820,16 $. ** Prix du modèle Dodge Grand Caravan Crew 2013 (RTKH53 + 29K) montré : **28 250 $** (incluant une remise au comptant de 7 000 $ et un boni au comptant de 1 500 $). Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Grand Caravan SXT 2013 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et consistent en une combinaison de 7 000 $ en remises au comptant et 3 275 $ en économies avec ensemble MAX. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de 1984 à décembre 2012. ° Les économies avec Ensemble MAX de 3 275 $ s'appliquent uniquement au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2013 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et incluant un boni au comptant de 2 500 $ (déduit du prix négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel de 775 $ (déduit du prix négocié avant taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. € Les économies totales de 10 275 $ s'appliquent au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2013 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et incluant un boni au comptant de 2 500 $ (déduit du prix négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel de 775 $ (déduit du prix négocié avant taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. • Selon l'étude de segmentation des mini-fourgonnettes 2013 de *Ward's*. Les autres véhicules conçus ou manufacturés par Chrysler Group LLC sont exclus. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. [MC] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. [MD] Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. [MD] UConnect est une marque déposée de Chrysler Group LLC. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep**[MD] **• Dodge • RAM**

COMMISSION CHARBONNEAU

Contraint de vendre à un Hells

Gilles Cloutier dit avoir changé de résidence sous les menaces du motard Denis Houle

KATHLEEN LÉVESQUE

Gilles Cloutier a été contraint, en 2000, de vendre sa résidence à Denis Houle (alias Pas Fiable), membre en règle des Hells Angels, en échange de la sienne.

En contre-interrogatoire hier à la commission Charbonneau, l'ex-organisateur politique et ex-responsable du développement des affaires de la firme de génie Roche a raconté avoir été menacé par Denis Houle alors qu'il venait de découvrir que l'acheteur de sa résidence était un motard.

C'est en se rendant à Piedmont, à l'invitation de Denis Houle, que Gilles Cloutier a compris à qui il avait affaire. Pour accéder au « domaine », il a demandé Togo, l'homme de confiance de Denis Houle. Il y avait « un paquet de bicycles de motards » et des signes clairs de l'association des personnes présentes avec les Hells Angels. « Je rentre dans la maison, et au-dessus du foyer il y a une photo, puis c'est le gars qui est venu chez nous quelques jours auparavant. Puis c'est marqué « motard », en haut, et « Nomad numéro 17 » », s'est remémoré Gilles Cloutier.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE

Le motard Denis Houle aurait fait comprendre à Gilles Cloutier (notre photo), « l'écume à la bouche », qu'il n'avait pas le choix de lui vendre sa résidence de Blainville s'il voulait éviter les problèmes.

Il a fait comprendre à M. Cloutier, « l'écume à la bouche », qu'il n'avait pas le choix de lui vendre sa résidence de Blainville s'il voulait éviter les problèmes. « Il a sorti un fusil puis il a dit: "Si tu viens pas chez le notaire, tu vas avoir des problèmes avec nous autres" », a raconté M. Cloutier, qui a finalement accepté la transaction. Une partie de la transaction de 225 000 $ a été payée en argent comptant, soit 105 000 $, a indiqué M. Cloutier.

Denis Houle a été arrêté lors de l'opération policière Printemps 2001. Il est derrière les barreaux.

Confusion autour d'un pot-de-vin

En matinée, le contre-interrogatoire de Gilles Cloutier a semé la confusion à la Commission. L'avocate représentant le Parti québécois, Estelle Tremblay, a cherché à faire ressortir de possibles contradictions dans le témoignage de M. Cloutier quant à un pot-de-vin de 25 000 $ qu'il dit avoir remis à un ami de l'ancien ministre péquiste Guy Chevrette. Était-ce pour la route 125, à la hauteur du village de Sainte-Julienne, ou plutôt pour la route Saint-Donat?

M. Cloutier a été placé devant ses différentes versions des faits, notamment dans une entrevue qu'il a accordée à l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Le contre-interrogatoire musclé de Me Tremblay a semblé irriter Gilles Cloutier, qui a souligné qu'il ne s'agissait pas du même dossier. « Vous mélangez absolument tout », a-t-il lancé à Me Tremblay.

Finalement, il a fallu que le commissaire Renaud Lachance intervienne pour que l'on comprenne qu'il y avait eu un pot-de-vin et qu'une autre entente avait été envisagée mais n'avait jamais abouti.

En fin d'après-midi, la commission Charbonneau a entendu les plaidoiries de différents avocats, dont celui représentant l'ancien ministre Guy Chevrette, qui souhaite témoigner le plus rapidement possible. Mais la juge Charbonneau a d'ores et déjà indiqué qu'il n'était pas question de précipiter les choses. La requête a été mise en délibéré.

« Il a sorti un fusil puis il a dit: "Si tu viens pas chez le notaire, tu vas avoir des problèmes avec nous autres" ».
— Gilles Cloutier.
ex-organisateur politique

Laval sous la loupe

Ce matin, la commission Charbonneau reprendra ses travaux en ouvrant un nouveau chapitre, c'est-à-dire celui de Laval. Le premier témoin sera le directeur général Gaétan Turbide.

Comme l'a révélé au cours des derniers jours *La Presse* en s'appuyant sur le dossier policier « Honorer », le système de collusion et de corruption était constitué d'une ristourne de 2 % de la valeur des contrats attribués par la Ville de Laval.

Jeudi dernier, l'ex-maire Gilles Vaillancourt et 36 autres personnes ont été arrêtés. Ces personnes sont soupçonnées entre autres de fraude, de corruption et d'abus de confiance.

Audi
Vorsprung durch Technik

Offrez-vous le luxe de payer moins.



Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013

LOCATION À PARTIR DE 388 $†
par mois avec acompte de 4 400 $

TAUX DE LOCATION DE 1,9 %†
pendant 48 mois

- Traction intégrale quattro^MD
- Toit ouvrant vitré
- Technologie Bluetooth^MD
- Interface musicale Audi
- Phares bi-xénon avec feux de jour/ feux arrière à DEL

Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013

LOCATION À PARTIR DE 448 $†
par mois avec acompte de 4 350 $

TAUX DE LOCATION DE 3,9 %†
pendant 48 mois

- Traction intégrale quattro^MD
- Technologie Bluetooth^MD
- Interface musicale Audi
- Sièges avant chauffants
- Roues de 18 po à 10 rayons en V

Visitez audi.ca dès aujourd'hui.

LES OFFRES PRENNENT FIN LE 31 MAI.

PARK AVENUE AUDI
9800, boul. Taschereau
Brossard
T : 450.445.4811
audi.ca/park-qc

AUDI POPULAR
5442, rue Saint-Hubert
Montréal
T : 514.270.3566
audi.ca/popular

AUDI LAUZON
2400, boul. Chomedey
Laval
T : 450.688.1120
audi.ca/lauzon

AUDI PRESTIGE
5905, route Transcanadienne
Saint-Laurent
T : 514.364.7777
audi.ca/prestige

AUDI PRESTIGE DDO
4600A, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
T : 514.426.7777
audi.ca/prestige-west

AUDI NIQUET
1917, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, route 116
Saint-Bruno
T : 450.653.7553
audi.ca/niquet

© Audi Canada, 2013. † Offres de location d'une durée limitée présentées par Audi Finance sur approbation de crédit sur les modèles Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte manuelle à 6 vitesses/Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic neufs et n'ayant jamais été immatriculés. Si vous louez une Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte manuelle à 6 vitesses/un Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic au PDSF de base de 41 795 $/41 995 $ à un taux de location de 1,9 %/3,9 % pendant 48 mois, les paiements seront de 388 $/448 $, y compris la prélivraison, le transport (1 995 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $). Montants dus au début du bail : acompte de 4 400 $/4 350 $ (ou échange équivalent), montant de la première mensualité (388 $/448 $), droits environnementaux pour les pneus (15 $), frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers, et dépôt de sécurité (450 $/520 $). Taxes, immatriculation, assurances et autres options en sus. Obligation totale : 23 535 $/26 435 $. Frais de 0,25 $/0,30 $ par kilomètre pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Les offres se terminent le 31 mai 2013 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Un échange peut être nécessaire. Modèles montrés avec équipements en option pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « A4 », « Q5 », « quattro », « TFSI », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées d'AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous au www.audi.ca.

Ma combinaison gagnante

MÉTRO + BUS

Avec le titre de transport TRAM, vous pouvez voyager partout dans le Grand Montréal.

ET VOUS ?

Quelle est votre combinaison en transport collectif et actif ?

MaCombinaisonGagnante.com

À gagner : un des 10 titres annuels de transport.

AMT

SANTÉ

RIVIÈRES DE ZONES AGRICOLES

Des pesticides « omniprésents »



MARIE ALLARD

Les pesticides « sont encore omniprésents » dans les rivières de zones agricoles du Québec, selon un bilan du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Jusqu'à une vingtaine de pesticides différents ont été détectés, dans des concentrations régulièrement nocives pour la vie aquatique.

Malgré des années de sensibilisation au problème, « on ne peut donc pas parler de véritables gains environnementaux au regard de la contamination des cours d'eau par les pesticides », reconnaît le rapport.

Plus de 1800 échantillons ont été prélevés de 2008 à 2010, dans quatre rivières entourées de champs de maïs et de soya — les cultures qui nécessitent la plus grande quantité de pesticides. Il s'agit des rivières Chibouet, des Hurons, Saint-Régis et Saint-Zéphirin, en Montérégie et dans le Centre-du-Québec.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

De 19 à 27 pesticides différents ont été détectés dans les échantillons prélevés dans la rivière Saint-Régis, qui traverse notamment Saint-Constant, sur la Rive-Sud de Montréal.

Les résultats sont plus limpides que l'eau des rivières: l'herbicide S-métolachlore a été détecté dans 99 % des échantillons, l'atrazine dans 97 %, le glyphosate dans 86 %, etc. « On assiste à une diversification des pesticides détectés », a indiqué hier à *La Presse* Isabelle Giroux, responsable du suivi des pesticides au MDDEP.

Phénomène lié à l'accroissement des cultures génétiquement modifiées tolérantes au Roundup, « la présence et les concentrations de glyphosate continuent d'augmenter », indique le MDDEP. Une hausse significative des concentrations médianes d'herbicide imazéthapyr est aussi notée, sûrement liée à l'expansion des superficies de soya.

Phénomène lié à l'accroissement des cultures génétiquement modifiées tolérantes au Roundup, « la présence et les concentrations de glyphosate continuent d'augmenter », indique le ministère de l'Environnement.

Seuil maximal dépassé

Fait préoccupant, « il y a des dépassements des critères de qualité de l'eau de 4 % à 25 % du temps au cours de l'été, selon la rivière et l'année », a dit M^me^ Giroux. Cela signifie que chaque été, le seuil à partir duquel les pesticides causent des effets indésirables aux espèces aquatiques est franchi plus d'une fois, dans les quatre rivières étudiées.

Pire exemple, les concentrations d'atrazine atteignent jusqu'à cinq fois la valeur tolérée. D'autres dépassements des critères de toxicité aiguë sont aussi notés, « ce qui implique que des mortalités peuvent survenir chez des espèces sensibles », rapporte le bilan.

Même l'irrigation des cultures avec l'eau de ces rivières est à proscrire. Les taux d'herbicide dicamba dépassent, par exemple, les critères établis pour l'irrigation dans 60 % à 95 % des échantillons des rivières Saint-Régis et des Hurons.

Réduire les risques

Rare bonne nouvelle, une tendance à la baisse des concentrations médianes d'atrazine, de S-métolachlore et de dicamba a été relevée. Il faut dire que depuis 2007, « les agriculteurs doivent réussir un examen pour avoir le droit d'acheter et d'utiliser des pesticides », a indiqué Sylvain Dion, chef du bureau des pesticides au MDDEP.

Prochain objectif: une réduction de 25 % des risques associés à l'utilisation des pesticides en agriculture d'ici 2020, selon la cible fixée par la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture.

DES RIVIÈRES CONTAMINÉES

PRÉSENCE DES PESTICIDES SUR 100 ÉCHANTILLONS

- S-métolachlore : 99
- Atrazine : 97
- Glyphosate : 86
- Imazéthapyr : 79
- Bentazone : 75
- Dicamba : 61

Note : Plus de 15 autres herbicides ont été détectés à une fréquence moindre. Au total, plus de 1800 échantillons ont été analysés.

SUPERFICIES TRAITÉES AUX HERBICIDES

- Glyphosate : plus de 1 600 000 hectares
- Atrazine : 180 000 hectares
- S-métolachlore : 110 000 hectares

Note : Sur la base des quantités utilisées en 2008.

Source : *Présence de pesticides dans l'eau au Québec, Bilan dans quatre cours d'eau de zones en culture de maïs et de soya en 2008, 2009 et 2010*, MDDEP.



AUCUNE COMPARAISON AUCUN COMPROMIS FUSION

AVEC UNE LISTE IMPRESSIONNANTE DE CARACTÉRISTIQUES LIVRABLES

- MYFORD TOUCH® AVEC ÉCRAN TACTILE ACL DE 8 PO
- & BLIS® SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS
- & SYSTÈME DE REMPLISSAGE DE CARBURANT SANS BOUCHON EASY FUEL®
- & CAMÉRA DE RECUL
- & DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR
- & RÉGULATEUR DE VITESSE
- & SYSTÈME DE SUIVI DE VOIE
- & SIÈGES EN TISSU ÉCOLOGIQUE
- & CLAVIER INVISIBLE SECURICODE^MC
- & DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE
- & AMBOUTS D'ÉCHAPPEMENT CHROMÉS DOUBLES
- & ÉCLAIRAGE AMBIANT À DEL
- & FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES
- & JANTES EN ALUMINIUM DE 19 PO
- & AILERON ARRIÈRE
- & SIÈGE CONDUCTEUR AVEC MÉMOIRE À 3 RÉGLAGES
- & COMPAS ET AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE
- & RÉTROVISEUR À ÉLECTROCHROME
- & VOLANT GARNI DE CUIR
- & ESSUIE-GLACES À DÉTECTEUR DE PLUIE

& BIEN PLUS !

RIEN NE SE COMPARE AU PLAISIR D'AVOIR TOUT CE QU'ON VEUT

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

SUR LES MODÈLES 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS



2013 IIHS TOP SAFETY PICK+
MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+
(Modèles construits après décembre 2012)

LA TOUTE NOUVELLE **FUSION SE** 2013 BIEN ÉQUIPÉE AVEC MOTEUR ECOBOOST® DE 1,6 L

LOUEZ POUR SEULEMENT **299 $**[1] PAR MOIS

À un taux annuel de 0 % pour un terme de 48 mois avec un acompte de 2 495 $.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

FIESTA 2013 CINQ PORTES ET BERLINE



OBTENEZ JUSQU'À **3500 $**[††] EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

5,1 L/100 KM SUR ROUTE
6,9 L/100 KM EN VILLE±

FOCUS S 2013

L'AUTO 2013 MEILLEUR ACHAT VOITURES COMPACTES



ACHETEZ POUR SEULEMENT **99 $**[2] AUX DEUX SEMAINES
À un taux annuel de 1,99 % pour un terme de 84 mois avec un acompte de **500 $**.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

OU ACHETEZ AU COMPTANT POUR 17 269 $[3]

OBTENEZ-EN PLUS AVEC LA **FOCUS SE** POUR SEULEMENT **11 $**[2] DE PLUS AUX DEUX SEMAINES | ACHETEZ AU COMPTANT POUR **19 219 $**[3]
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

ESCAPE S 2013 BIEN ÉQUIPÉ AVEC MOTEUR DURATEC® 4 CYL. DE 2,5 L



ACHETEZ POUR SEULEMENT **167 $**[2] AUX DEUX SEMAINES
À un taux annuel de 3,99 % pour un terme de 72 mois.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

OU ACHETEZ AU COMPTANT POUR 23 199 $[3]

0 $ D'ACOMPTE

6,3 L/100 KM SUR ROUTE
9,5 L/100 KM EN VILLE±

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE 1 000 $**

SUR CERTAINS MODÈLES 2013 ET 2014 NEUF.

COSTCO WHOLESALE

Partenaire automobile officiel des Canadiens

IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON & AUCUN COMPROMIS. SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

Allons plus loin
quebecford.ca

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé **.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules financés ou loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et taux d'intérêt annuel de 0 %, de 1,99 %, de 3,99 % pour le financement à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2013 neuf parmi les modèles suivants : Fiesta berline et cinq portes ; Focus berline et cinq portes ; Escape ; Edge ; Explorer ; Taurus ; Taurus SE ; Flex ; Expedition/Mustang GT ; Taurus à traction intégrale (à l'exception de la version SE)/F-250 à F-450 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 à cabine simple équipé du moteur 5,0 L 4x2 (à l'exception de la version XL) et 4x4/F-150 à cabine double et SuperCrew non équipé du moteur 5,0 L/F-150 à cabine double et SuperCrew équipés du moteur 5,0 L – toutes les versions du Raptor, de la GT500, de la BOSS 302 et des camions de poids moyens sont exclus. Cette offre s'adresse à des particuliers résidant au Canada et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 $ CAN. † Pour les modèles de Ford Fusion assemblés après le mois de décembre 2012. Visitez www.iihs.org pour plus de détails. * Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. ** © 2013 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM » : De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé. Le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2013 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

ACTUALITÉS

PROCÈS POUR DOUBLE INFANTICIDE

Adèle Sorella aurait fait une manœuvre pour déraper

CHRISTIANE DESJARDINS

Adèle Sorella n'allait pas assez vite pour déraper comme elle l'a fait dans un virage du chemin du Bas-Saint-François, dans la nuit du 1er avril. C'est plutôt une manœuvre qu'elle a effectuée qui a provoqué le dérapage.

C'est ce qui se dégage du témoignage que Pierre-Michel Desjardins, reconstitutionniste en collision à la police de Laval, a livré au jury, hier après-midi.

Mme Sorella est accusée des meurtres de ses filles. Amanda, 9 ans, et Sabrina, 8 ans, ont été trouvées mortes dans la luxueuse résidence familiale de la rue de l'Adjudant, vers 16h30, le 31 mars 2009. Elles étaient vivantes le matin, et étaient en compagnie de leur mère. Quand les corps ont été découverts, Mme Sorella était introuvable.

Elle n'a été interceptée que plusieurs heures plus tard, en milieu de nuit, quand elle a eu un accident à la hauteur du 5775, chemin du Bas-Saint-François, à Laval. Elle circulait en direction ouest, puis son véhicule a dérapé et est allé percuter un poteau d'Hydro Québec, dans la voie contraire. Le poteau a été coupé en deux à la suite de l'impact. La voiture a terminé sa course dans le champ. Les dommages étaient surtout du côté conducteur, mais à l'arrière du véhicule. Manifestement, elle n'a pas été gravement blessée. Les poteaux sont conçus pour causer le moins de dommages possible, a d'ailleurs expliqué M. Desjardins.



PHOTO FOURNIE PAR LA COUR

Les deux filles d'Adèle Sorella ont été trouvées mortes vers 16 h 30 le 31 mars 2009, alors que Mme Sorella n'a été interceptée que plusieurs heures plus tard, en milieu de nuit, quand elle a eu un accident à la hauteur du 5775, chemin du Bas-Saint-François, à Laval.

L'expert, qui a examiné la scène et fait les calculs, croit que le conducteur du véhicule circulait à 99 km/h au début du dérapage, ce qui était inférieur à la vitesse maximale pour négocier la courbe, qui est de 135 km/h. La Lexus de Mme Sorella allait à 72 km/h lorsqu'elle a percuté le poteau.

Pas d'urgence

Un peu plus tôt, hier, le jury a pu entendre le témoignage de Nick De Vito, beau-frère de l'accusée. L'après-midi du drame, vers 15h, Mme Sorella lui a laissé un message sur son cellulaire. Elle lui demandait de venir chez elle. M. De Vito était habitué aux demandes d'aide de Mme Sorella depuis que son mari, Giuseppe De Vito, était en cavale. Cet appel ne semblait pas exceptionnel et il n'a « pas senti d'urgence. » Il était au travail, à ce moment. Il a effacé le message et a pris le temps d'aller faire réparer son cellulaire avant de se rendre chez Mme Sorella. Quand il est arrivé sur place, vers 16h30, croit-il, il n'a pas pu se rendre au domicile. Il y avait des policiers et des cordons bloquaient l'accès. Luigi Sorella, frère de l'accusée, est venu lui dire qu'il était arrivé quelque chose, qu'Amanda et Sabrina étaient mortes.

M. De Vito a expliqué que Mme Sorella avait « ses moments » et qu'elle était un peu dépressive étant donné les « circonstances difficiles ». Son mari s'était évanoui dans la nature en novembre 2006, au moment où environ 70 personnes étaient arrêtées dans le cadre de l'opération Colisée.

Adèle Sorella a très mal pris la chose. Elle a tenté de se suicider un ou deux jours après Colisée, a raconté M. De Vito. Elle a fait une autre tentative de suicide un peu plus tard, en avalant le contenu d'un flacon d'aspirine. En l'absence de son mari, Adèle comptait beaucoup sur Nick. Et ce dernier était aussi une figure importante pour les filles d'Adèle, Amanda et Sabrina.

Hier, le jury a aussi entendu le témoignage de la secrétaire de l'école Genesis, que fréquentaient Amanda et Sabrina. Le jour fatidique, Adèle Sorella n'a pas appelé à l'école pour motiver l'absence de ses filles, et la secrétaire n'a pas eu de réponse quand elle lui a téléphoné. La secrétaire a laissé un message, mais on ne l'a pas rappelée.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

MEURTRE DE SALVATORE MONTAGNA

Il y aura une enquête préliminaire

DANIEL RENAUD

Il y aura vraisemblablement une enquête préliminaire pour les six hommes que l'on croit responsables du meurtre de l'aspirant parrain Salvatore Montagna. Hier matin, au palais de justice de Joliette, deux des principaux accusés, Raynald Desjardins et Jack Simpson, ont annoncé au juge Normand Bonin, de la Cour du Québec, leur intention d'avoir une enquête préliminaire complète.

On a donc fixé la date du début de l'enquête au 6 janvier 2014. À raison de quatre jours par semaine, elle devrait se terminer autour du 25 avril.

Les quatre autres accusés, Vittorio Mirarchi, Felice Racaniello, Calogero Milioto et Pietro Magistrale, qui veulent un procès le plus tôt possible, auraient préféré qu'il n'y ait pas d'enquête. Mais en vertu de la loi, à partir du moment où un seul accusé demande une enquête préliminaire, elle doit avoir lieu.

Tous pour un

Mirarchi, Racaniello et Milioto ont toutefois déposé une requête en Cour supérieure pour déclarer inconstitutionnel l'article 536 (4) du Code criminel, qui prévoit que la poursuite ou un accusé peut forcer la tenue d'une enquête préliminaire. Le débat sur cette requête n'aura toutefois pas d'impact sur l'échéancier de l'enquête préliminaire, qui se fait en Cour du Québec.

« Mon client a fait son lit et il demande la tenue d'une enquête préliminaire complète », a déclaré l'avocat de Raynald Desjardins, Me Marc Labelle. « En faisant son lit, il a également fait celui de tout le monde », a ajouté, sourire en coin, Me Jeffrey Boro, l'avocat de Felice Racaniello. Depuis le début du processus, les avocats de la défense sont divisés sur la façon de traiter cette affaire. Le juge Bonin avait également offert aux accusés de tenir une enquête préliminaire réduite, qui aurait duré environ un mois et qui aurait pu commencer à la fin de novembre ou au début de décembre, mais Desjardins et Simpson ont choisi la version longue.

La poursuite, représentée par Me Éric Côté, Me Yvan Poulin et Me Alexis Gauthier, entend y faire témoigner 38 personnes, dont les frères Domenico et Antonino Arcuri, d'autres individus influents de la mafia et des proches des accusés.

Peine de six ans confirmée pour un ex-cadre de la Ville de Montréal

CHRISTIANE DESJARDINS

Condamné à six ans de prison pour fraude en novembre dernier, Gilles Parent, ex-cadre de la Ville de Montréal, voit sa peine maintenue en Cour d'appel. Il s'agit d'une peine sévère, mais pas excessive, a conclu la Cour d'appel récemment.

Alors qu'il était chef de section à la planification stratégique de la direction de l'information à la Ville de Montréal, M. Parent avait détourné 4,6 millions de dollars en utilisant un système sophistiqué de fausse facturation.

Les faits se sont produits en 2007 et en 2008. L'affaire a été mise au jour après qu'un fournisseur de service s'est plaint. M. Parent a été congédié en 2008. Accusé en 2009, l'homme de 61 ans a fini par plaider coupable à des accusations de fraude et de complot.

Le juge Pierre Labelle, de la Cour du Québec, l'a condamné à six ans de prison.

M. Parent s'attendait à une peine moins sévère, étant donné qu'il a plaidé coupable et qu'il a collaboré à l'enquête. Mais le juge Labelle ne voyait pas les choses du même angle. M. Parent n'a rien remboursé, et 75 % de l'argent volé s'était retrouvé à Hong Kong, avait relevé le magistrat. Il n'avait pas collaboré pour retrouver cet argent. Le juge Labelle avait aussi noté que la preuve était accablante.

La Cour d'appel estime que le juge de première instance avait une position privilégiée pour juger la preuve, et elle se garde d'intervenir.

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal
514 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
450 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
450 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville
450 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville)
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. **Véhicule illustré : SLK 350 2013. PDSF national : 67 000 $.** ** Le prix total de 54 415 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 $, les frais du RDPRM de 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus. * Offres de location et de financement basées sur la SLK 250 2013 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 598 $ par mois pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 5 904 $ plus dépôt de sécurité de 600 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF de la SLK 250 2013 avec transmission manuelle à partir de 52 200 $. Taux annuel de location de 3,9 %. Obligation totale : 35 151 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,30 $/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9 % et un prix de 52 200 $. Le paiement mensuel est de 821 $ (avant taxes) avec un versement initial ou une reprise équivalente de 7 434 $. Le coût de l'emprunt est de 2 304 $, pour une obligation totale de 56 664 $. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 31 mai 2013.



Merci à nos partenaires d'affaires et à tous ceux qui, quotidiennement, font confiance à nos produits. **Grâce à vous, au Québec, c'est Kruger.**

Cashmere, SpongeTowels et Scotties : les marques numéro 1* des Québécois.

Kruger

Produits

*Source : Nielsen, sur une période de 52 semaines se terminant le 6 avril 2013, part de marché au Québec, tous les segments.

©2013 MD/MC Produits Kruger s.e.c. MD' Kimberly-Clark Worldwide, Inc. utilisée sous licence.



1$ de rabais sur tous les produits Cashmere^MD

AU DÉTAILLANT : Kruger vous remboursera la valeur nominale de ce bon, plus les frais de traitement habituels, pourvu qu'il vous ait été présenté lors de l'achat du ou des produits indiqués et conformément aux modalités de l'offre. Toute autre demande pourrait constituer une fraude. Tout défaut de fournir, sur demande, des preuves de l'achat d'une quantité suffisante de marchandises dans les 90 jours précédents pour couvrir tous les bons présentés annulera les bons. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Pour obtenir un remboursement, postez ce bon à : Produits Kruger s.e.c, C.P. 3000, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. **AU CONSOMMATEUR :** En vertu de la loi provinciale, le détaillant peut être tenu d'ajouter la taxe applicable (s'il y a lieu, incluse dans la valeur nominale) sur la valeur totale des achats avant de déduire la valeur du bon. La reproduction non autorisée est illégale. Limite de un bon par achat. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Offre valable au Canada seulement. MD/MC Marques déposées et marques de commerce de Produits Kruger s.e.c. **Expiration : 31 décembre 2013.**

12016437



1$ de rabais sur tous les produits Scotties^MD'

AU DÉTAILLANT : Kruger vous remboursera la valeur nominale de ce bon, plus les frais de traitement habituels, pourvu qu'il vous ait été présenté lors de l'achat du ou des produits indiqués et conformément aux modalités de l'offre. Toute autre demande pourrait constituer une fraude. Tout défaut de fournir, sur demande, des preuves de l'achat d'une quantité suffisante de marchandises dans les 90 jours précédents pour couvrir tous les bons présentés annulera les bons. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Pour obtenir un remboursement, postez ce bon à : Produits Kruger s.e.c, C.P. 3000, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. **AU CONSOMMATEUR :** En vertu de la loi provinciale, le détaillant peut être tenu d'ajouter la taxe applicable (s'il y a lieu, incluse dans la valeur nominale) sur la valeur totale des achats avant de déduire la valeur du bon. La reproduction non autorisée est illégale. Limite de un bon par achat. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Offre valable au Canada seulement. MD/MC Marques déposées et marques de commerce de Produits Kruger s.e.c. **Expiration : 31 décembre 2013.**

12016453



1$ de rabais sur tous les produits SpongeTowels^MD

AU DÉTAILLANT : Kruger vous remboursera la valeur nominale de ce bon, plus les frais de traitement habituels, pourvu qu'il vous ait été présenté lors de l'achat du ou des produits indiqués et conformément aux modalités de l'offre. Toute autre demande pourrait constituer une fraude. Tout défaut de fournir, sur demande, des preuves de l'achat d'une quantité suffisante de marchandises dans les 90 jours précédents pour couvrir tous les bons présentés annulera les bons. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Pour obtenir un remboursement, postez ce bon à : Produits Kruger s.e.c, C.P. 3000, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. **AU CONSOMMATEUR :** En vertu de la loi provinciale, le détaillant peut être tenu d'ajouter la taxe applicable (s'il y a lieu, incluse dans la valeur nominale) sur la valeur totale des achats avant de déduire la valeur du bon. La reproduction non autorisée est illégale. Limite de un bon par achat. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Offre valable au Canada seulement. MD/MC Marques déposées et marques de commerce de Produits Kruger s.e.c. **Expiration : 31 décembre 2013.**

12016440

Le lobby des armes s'active

Des représentants de la NFA demandent à Ottawa d'abolir la Loi sur les armes à feu



HUGO DE GRANDPRÉ

EXCLUSIF

OTTAWA — **Des représentants québécois et canadiens du lobby des armes à feu ont rencontré une trentaine de députés et de ministres conservateurs à Ottawa la semaine dernière, a appris *La Presse*. Leur message : aidez-nous et nous vous aiderons aux prochaines élections.**



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Des membres de la National Firearms Association (NFA) ont rencontré une trentaine de députés et ministres conservateurs, la semaine dernière, à Ottawa, afin de les convaincre d'abolir la Loi sur les armes à feu.

Après le registre, c'est la Loi sur les armes à feu qui est dans la ligne de mire de ces membres influents de l'Association canadienne pour les armes à feu (NFA). Ils demandent au gouvernement fédéral de l'abolir, pour remplacer le système des permis et des autorisations de transport, notamment, par un système moins contraignant. Selon eux, les règles actuelles criminalisent les honnêtes propriétaires d'armes.

Le président de la NFA, Sheldon Clare, a rencontré au moins trois ministres durant son séjour d'une semaine dans la capitale canadienne, dont les ministres québécois Steven Blaney et Christian Paradis et le président du Conseil du Trésor Tony Clement. Pendant une partie de la semaine, il était accompagné par le frère d'une victime du drame de la Polytechnique, Claude Colgan, et par le Québécois Shawn Bevins.

Les trois hommes ont sollicité des rencontres avec tous les partis, sans succès. « Il y a un parti qui s'est présenté et c'est le Parti conservateur », a tranché M. Bevins.

Ils ont fait savoir aux politiciens que l'abolition du registre des armes à feu n'était qu'une demande parmi plusieurs autres, et qu'ils sont maintenant avides de voir avancer d'autres dossiers.

En contrepartie, disent-ils, ceux qui leur prêteront main-forte pourraient compter sur leur aide lors des prochaines élections, en matière d'organisation notamment. « On va aider nos alliés, a confié Shawn Bevins à *La Presse*. Si on a des alliés à Ottawa qui sont prêts à nous aider, nous autres, on est *friendly* envers nos alliés. »

Membre de la puissante National Rifle Association (NRA) des États-Unis, Shawn Bevins estime que les propriétaires d'armes à feu du Québec sont une force politique en puissance qui n'attend que d'être mise à profit.

La NFA compterait plus de 60 000 membres au Canada. Au cours des derniers mois, elle a décidé de faire une percée au Québec. L'initiative porte ses fruits, affirme M. Bevins. « Le mouvement qu'il y a eu depuis les trois derniers mois, c'est réellement incroyable. On est rendus à 4300 membres au Québec. »

Ce membre de la puissante National Rifle Association (NRA) des États-Unis estime que les propriétaires d'armes à feu du Québec sont une force politique en puissance qui n'attend que d'être mise à profit. « Il y a 500 000 propriétaires d'armes à feu licenciés dans la province. […] Il y a beaucoup de votes qui sont là et qui dorment. »

« Quand ça fait 10 ans que tu es insulté par le gouvernement, par les médias et par le public, tu es activiste, a-t-il ajouté. Ils ont viré 500 000 gars en activistes et on est capables de prendre les associations politiques, que ce soit au niveau provincial ou au niveau fédéral. »

Sur la scène québécoise, c'est la bataille judiciaire pour conserver les données du registre des armes à feu qui provoque leur mécontentement. « On a fait beaucoup de lobbying depuis trois mois », confie M. Bevins. Mais il dénonce le manque d'écoute des politiciens de la province. « On a décidé d'apporter nos arguments et de faire entendre nos voix à Ottawa et on a été très bien reçus. »

LA NFA EN CHIFFRES

60 000
membres au Canada

4300
membres au Québec

500 000
propriétaires d'armes à feu au Québec

PIPELINE ENBRIDGE

Mulcair rejoint les opposants

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Un acteur de taille se joint au camp des opposants à l'inversion du flux du pipeline d'Enbridge vers Montréal. Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, prend position contre le projet, arguant que le processus fédéral d'évaluation environnementale ne permet plus d'établir qu'il est sécuritaire.

« On ne peut pas dire oui à un tel projet dans les conditions actuelles, pour la bonne et simple raison qu'il n'y a plus de processus crédible », a dit le chef de l'opposition en entrevue.

M. Mulcair estime qu'il est devenu impossible d'établir les risques liés à ce projet, qui apporterait du pétrole dérivé des sables bitumineux au Québec. Il met en cause la réforme de l'évaluation environnementale prévue dans le mégaprojet de loi C-38, l'an dernier.

À ses yeux, le processus réglementaire ne peut plus établir de manière crédible si les produits chimiques qu'on mélange au bitume ont des propriétés corrosives pour les conduites, ou si la pression accrue dans les oléoducs augmente le risque de fuites.

« C'est une question qui, normalement, fait l'objet d'une évaluation environnementale, sauf qu'il n'y en a plus, résume M. Mulcair. Les gens ne peuvent plus être entendus de manière crédible. »

Il rappelle par ailleurs que le gouvernement conservateur s'est donné le pouvoir de faire fi des conclusions de l'Office national de l'énergie, qui pilote les audiences publiques sur le projet d'Enbridge.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Thomas Mulcair estime qu'il est devenu impossible d'établir les risques liés au projet d'inversion du flux du pipeline d'Enbridge vers Montréal, qui apporterait du pétrole dérivé des sables bitumineux au Québec.

Le chef néo-démocrate ne sait pas encore si son parti militera activement contre le projet d'inversion du flux du pipeline d'Enbridge. Il souhaite d'abord suivre la manière avec laquelle les audiences publiques de l'Office national de l'énergie sont menées.

« On ne peut pas dire oui à un tel projet dans les conditions actuelles, pour la bonne et simple raison qu'il n'y a plus de processus [d'évaluation environnementale] crédible » — Thomas Mulcair, chef du NPD

« On va commencer à essayer de voir si des gens sont refusés, parce que le processus va exclure beaucoup de monde, dit-il. On va suivre ce qui se fait et on va déterminer, à terme, si nos craintes s'avèrent. »

Même s'il se prononce contre le projet d'Enbridge, M. Mulcair reste favorable à l'idée d'expédier du pétrole albertain vers l'Est. Cette stratégie, argue-t-il, permettrait de créer des emplois dans les raffineries canadiennes au lieu d'exporter le brut vers les États-Unis ou l'Asie.

Critiques

Depuis des mois, les conservateurs s'activent à dépeindre le NPD comme une menace pour l'économie canadienne. Ils accusent M. Mulcair de vouloir miner l'industrie pétrolière de l'Ouest, rappelant ses propos sur la « maladie hollandaise ».

Cette nouvelle prise de position confirme que le NPD est opposé à l'expédition de pétrole canadien vers l'est du pays, selon le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver.

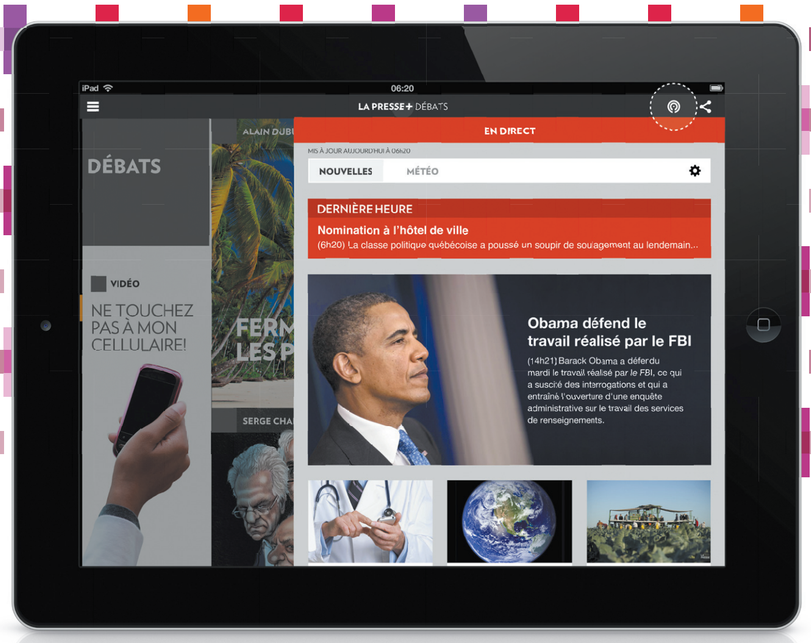
« Nous avons les moyens d'atteindre l'indépendance énergétique, a indiqué le ministre dans une déclaration écrite. M. Mulcair doit expliquer aux Canadiens pourquoi il s'oppose à un nouveau projet créateur d'emplois qui réduirait notre dépendance à des sources de pétrole étrangères instables. »

QUÉBEC SOMMÉ D'INTERVENIR

Un regroupement de citoyens et d'écologistes presse le gouvernement Marois de lancer une consultation publique sur l'inversion du flux du pipeline 9B d'Enbridge vers Montréal. La Coalition vigilance oléoduc rassemble des résidants et des organismes établis le long de l'oléoduc qui relie Montréal à Sarnia, en Ontario. Elle somme Québec d'instituer au plus vite une évaluation environnementale du projet, qui fait déjà l'objet d'audiences publiques à l'Office national de l'énergie. Jean Léger, citoyen de Mirabel, estime que Québec doit intervenir, car le processus fédéral a un parti pris pour le projet. Il rappelle que le gouvernement conservateur a modifié de fond en comble le processus d'évaluation environnementale de manière à ce que les personnes qui n'ont pas un « intérêt direct » dans les projets soient exclues des audiences publiques. Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, promet que Québec tiendra ses propres consultations environnementales et qu'elles seront publiques. L'objectif sera de vérifier si Québec doit accepter le projet, et si oui, « à quelle condition ». Il ajoute ne pas être « enthousiasmé » par l'évaluation de l'Office national de l'énergie.

— Martin Croteau et Paul Journet

PARCE QUE VOUS ÊTES À UN DOIGT DE L'ACTUALITÉ EN CONTINU



APPUYEZ SUR POUR L'ACTUALITÉ EN CONTINU

Au-delà de votre édition du jour, vous demeurez toujours à l'affût de l'actualité. Un simple bouton vous donne accès aux nouvelles de dernière heure et à la météo en temps réel. Avec La Presse+, l'actualité est toujours à votre portée en mode Wi-Fi.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

POLITIQUE

NOUVEAU PONT CHAMPLAIN

Un « pont signature », oui ! Un concours, peut-être…

ANNABELLE BLAIS

Le ministre des Transports Denis Lebel a affirmé hier la volonté du gouvernement fédéral « d'intégrer des qualités architecturales » au nouveau pont Champlain. Mais il ne s'engage pas à tenir un concours d'architecture et de design, tel que demandé par Montréal.

« On n'est pas sûr que c'est la solution, a reconnu le ministre lors de sa conférence de presse au Centre canadien d'architecture. S'il y a un concours, et je dis bien SI un concours d'architecture nous fait défoncer les échéanciers et les coûts, on ne sera pas d'accord. »

Depuis janvier, les élus de Montréal réclament un concours international d'architecture et de design pour la construction de la structure qui remplacera l'actuel pont Champlain. Le ministre a plutôt annoncé qu'il « travaillerait de concert » avec Montréal et qu'il étudierait l'idée d'un concours d'architecture et d'ingénierie.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Le ministre fédéral des Transports, Denis Lebel, fait une annonce au sujet du nouveau pont pour le Saint-Laurent

Mais deux autres options seront également considérées. Un « dialogue compétitif », c'est-à-dire que sur invitation, des acteurs du milieu soumettent leurs idées ou que des experts sélectionnés développent les grandes lignes directrices du projet.

« Aujourd'hui, on annonce l'ouverture du gouvernement à analyser toutes les options », a indiqué le ministre. Il avait toutefois peu d'informations à fournir, lorsqu'il a été interrogé sur le détail de ces options.

Un accueil favorable

Élaine Ayotte, responsable du patrimoine et du design au comité exécutif de la Ville de Montréal, s'est néanmoins dite heureuse de cette avancée.

« Il y a deux manières de voir les choses : ou on crache dans la soupe parce qu'on ne nous annonce pas aujourd'hui un concours international ou on dit 'voilà un ministre avec ouverture nous dit regardons toutes les options', sachant très bien celle que nous privilégions », s'est défendue M^me^ Ayotte. On est content de participer. »

M^me^ Ayotte a souligné que le ministre aurait pu agir seul, mais qu'il a fait le choix d'une « démarche commune » avec Montréal. « Et vous pouvez être certains d'une chose, [je] n'ai pas l'intention d'être [une] plante verte ni d'être une figurante. On va jouer un rôle très actif. »

Aux yeux de Michel Leblanc, président de la chambre de commerce de Montréal, une étape importante a été franchie. « C'est la première fois qu'on entend le gouvernement fédéral dire de façon très claire qu'il veut un « pont signature » pour Montréal. »

Le ministère des Transports décidera en septembre de l'option retenue. La fin des travaux du futur pont est prévue au plus tard en 2021. On sait d'ores et déjà qu'il sera construit en partenariat public-privé. Les coûts, évalués entre 3 et 5 milliards, seront payés grâce aux revenus des postes de péage sur le pont.

Le ministre a réitéré hier qu'il n'y aurait aucun dépassement de coûts.

En octobre 2011, Ottawa avait annoncé la construction d'un nouveau pont pour remplacer le pont Champlain après que des experts aient constaté « d'importantes déficiences » dans sa structure.

Des bourses supplémentaires pour 120 000 étudiants

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Alors que les droits de scolarité augmenteront de 56$ l'an prochain, un peu plus de 120 000 étudiants toucheront une bourse supplémentaire de 190$ en moyenne.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a annoncé cette décision hier en rendant public le rapport du chantier sur l'aide financière aux études créé à l'issue du Sommet de février dernier. Ce chantier avait pour mandat de proposer des bonifications de 25 millions de dollars au régime de prêts et bourses. Il réunissait les associations étudiantes – sauf l'ASSÉ – et était présidé par l'ancien président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard St-Amant.

Le chantier a soumis deux scénarios au gouvernement. Pierre Duchesne a écarté l'idée de convertir en bourses des prêts accordés entre 2007 et 2012 pour couvrir la hausse des droits de scolarité de 100$ par année.

Il a retenu le deuxième scénario, qui prévoit trois mesures. Québec augmentera de 20$ par mois d'études l'aide prévue pour les frais de subsistance (logement et nourriture, par exemple). Il versera ainsi une bourse supplémentaire moyenne de 160$ à environ 120 000 étudiants. Cette mesure, la plus importante, coûte environ 20 millions de dollars.

Québec augmentera de 20 $ par mois d'études l'aide prévue pour les frais de subsistance. Il versera ainsi une bourse supplémentaire moyenne de 160 $ à environ 120 000 étudiants.

Seuil revu à la baisse

Québec accélère la hausse du seuil de contribution parentale qui entre dans le calcul de l'aide financière aux études. C'est un seuil de revenus au-delà duquel une contribution des parents est requise. Le gouvernement a annoncé au Sommet que le seuil passera graduellement de 28 000$ à 45 000$ en 2015-2016, ce qui permettra à davantage d'étudiants de bénéficier de l'aide de l'État. Il a décidé de l'augmenter à 37 000$ (au lieu de 36 000$) l'an prochain et à 41 000$ (au lieu de 40 000$) en 2014-2015. Cette décision coûtera 3,5 millions en 2013-2014 et 3,3 millions l'année suivante.

Enfin, le gouvernement maintient une mesure destinée aux étudiants à temps partiel et qu'il avait l'intention d'abolir, soit une « dépense en transport » pour les étudiants des régions. L'aide sous forme de prêt s'élève à 91$ par mois. Elle coûte à l'État 100 000$ par année.

Ces trois mesures permettront à 130 000 étudiants – dont 120 500 boursiers – d'avoir une aide supplémentaire moyenne de 189$, surtout sous forme de bourses.

Les contribuables épargnés

En conférence de presse, Pierre Duchesne a souligné que ces mesures ne représentent « aucun coût supplémentaire pour les contribuables ». Il a en effet abaissé de 20% à 8% le taux du crédit d'impôt pour droits de scolarité, ce qui lui a permis de dégager les sommes nécessaires pour bonifier le régime de prêts et bourses.

Pour les fédérations étudiantes – la FEUQ et la FECQ –, la décision du ministre représente un « gain important pour les étudiants » qui survient peu de temps après l'annonce d'une hausse des droits de scolarité moindre que prévue. Rappelons qu'à l'issue du Sommet, le gouvernement Marois annonçait qu'il indexerait les droits de scolarité en fonction de la croissance du revenu disponible des ménages. On estimait alors que la hausse serait de 3 %, donc 70$ par année. Le taux a finalement été fixé à 2,6 %, ce qui représente 56$ pour 2013-2014. Les droits passeront ainsi de 2168$ à 2224$ cet automne.

De son côté, l'ASSÉ juge que l'annonce du ministre ne compense pas la hausse des droits et la réduction du crédit d'impôt.

Quatre autres chantiers de travail créés lors du Sommet doivent soumettre leur rapport au gouvernement dans les mois à venir.

Scandale des dépenses à Ottawa
Harper aurait aidé un sénateur

Le gouvernement Harper, qui a louangé le sénateur conservateur Mike Duffy pour avoir fait preuve de «leadership» dans le scandale des dépenses du Sénat, l'a-t-il aidé à rembourser ? Selon CTV, le directeur du cabinet du premier ministre aurait conclu une entente avec le sénateur pour qu'il rembourse les allocations en échange d'une aide financière et la promesse que le gouvernement serait clément envers lui. Duffy croyait à un certain moment que ses dettes seraient épongées par l'entente, selon CTV. Il a finalement remboursé 90 172 dollars. Les réclamations de M. Duffy et de deux autres sénateurs – Patrick Brazeau et Mac Harb – ont fait l'objet d'une vérification indépendante par la firme Deloitte après avoir été accusés d'exiger incorrectement des allocations de résidence compensatoires pour ceux devant conserver une résidence secondaire à Ottawa. Le bureau du premier ministre a indiqué hier que l'argent des contribuables n'a pas servi pour rembourser les fausses réclamations de Duffy, mais a refusé de confirmer si M. Duffy avait reçu une aide quelconque.

— Annabelle Blais / avec PC et CTV

LE PRINTEMPS PREND DES FORCES.

RANGE ROVER SPORT 2013



La Range Rover Sport est le véhicule de tourisme sportif par excellence, avec des systèmes dynamiques hors route exceptionnels, du confort revendre et des capacités étonnantes. Faites en l'essai dès maintenant chez votre détaillant Land Rover.

999 $/MOIS* BAIL DE 48 MOIS

0 $ D'ACOMPTE

3,9% TIA LOCATION

2013 RANGE ROVER EVOQUE PURE PLUS PACKAGE



Comme tous les autres véhicules Land Rover, le Land Rover Evoque 2013 est une incarnation du rendement et des capacités sur route et hors route. Audacieux et compact, le Range Rover Evoque met à profit les matériaux et les technologies les plus récentes qui en font le Land Rover le plus efficace jamais produit.

599 $/MOIS◊ ACOMPTE DE 5 899 $

BAIL DE 36 MOIS

3,9% TIA LOCATION

RENONCIATION AUX TROIS PREMIERS VERSEMENTS±

RENDEZ VISITE À VOTRE DÉTAILLANT LAND ROVER POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

LES OFFRES SE TERMINENT LE 31 MAI 2013.

LAND ROVER

FRANCHIR DE NOUVEAUX HORIZONS

LES MOTEURS DÉCARIE
8255, rue Bougainville, Montréal
(angle Décarie et de la Savane)
Tél. : 514 334-9910
decarie.com

LAND ROVER LAVAL
3475, boul. Le Carrefour, Laval
(angle du boul. Chomedey)
Tél. : 450 688-1880
landroverlaval.com

LAND ROVER ST-LÉONARD
Division deJohn Scotti Auto
4305, boul. Metropolitan est, St-Léonard
Tél. : 514 722-3344
johnscottilandrover.com

Range Rover Sport HSE/Range Rover Evoque Pure Plus 5-portes 2013 - PDSF 73 650 $/51 495 $. Prix affichés de 74 794 $/52 157 $. *◊ Ou louez, de Canadian Dealer Leasing Services Inc., un Range Rover Sport HSE 2013 neuf en stock /Range Rover Evoque Pure Plus 5-portières pour 999 $/599 $ par mois, basé sur un taux d'intérêt annuel de 3,9 %/3,9 % et un bail de 48/36 mois offerts aux particuliers qualifiés, avec acompte de 0 $/5 899 $ et déduction faite du crédit du détaillant de 1 119 $/106 $ et du comptant conquête de 2 000 $/1 500 $. Le comptant conquête ne peut être jumelé à aucune offre de fidélisation. Le montant total exigible de la location est 47 952 $/27 462,64 $. Rachat facultatif de 44 363,20 $/29 075,75 $. Une franchise de 64 000/48 000 km sur 48/36 mois s'applique. Des frais de 0,25 $/km plus taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. Financement à l'achat d'un Range Rover Sport/Range Rover Evoque 2013 neuf en stock à un taux annuel de 2,9 %/2,9 % est offert aux particuliers pendant 60/60 mois par la Banque Scotia (SAC). Par exemple : pour un montant de 74 794 $ financé à 2,9 % annuellement pendant 60 mois, la mensualité est de 1 374,07 $, le coût du prêt est 7 650,36 $ et le total à rembourser est 82 444, 20 $. ±Renonciation aux versements des trois premiers mois jusqu'à concurrence de 1 000 $ par mois incluant les taxes à la location ou au financement d'un Range Rover Evoque 2013 offert par un prêteur autorisé. Les versements de financement et de location comprennent les frais de transport de 1 270 $, les frais d'administration de 395 $, frais de prélivraison de 499 $ ainsi que la taxe sur le climatiseur de 100 $. Les écoprélèvements et autres taxes sont en sus. Toutes les offres se terminent le 31 mai 2013. Les offres peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Le véhicule peut différer de celui illustré. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Quantités limitées. Offres en vigueur chez les détaillants participants seulement. Voyez votre concessionnaire Land Rover pour obtenir tous les détails. © 2013 Jaguar Land Rover Canada ULC.

Nombre d'élus et d'arrondissements

Québec s'en remet aux Montréalais

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Même s'il dit avoir des « idées » pour améliorer la gouvernance de Montréal, Jean-François Lisée veut laisser la question entre les mains des électeurs.

La Coalition avenir Québec (CAQ) a proposé lundi de faire passer de 103 à 61 le nombre d'élus municipaux montréalais, et de 19 à 12 le nombre d'arrondissements. Par exemple, le Plateau-Mont-Royal et Outremont formeraient un seul arrondissement. Les maires d'arrondissements élus seraient remplacés par des présidents choisis par les conseillers. « Montréal est rendue ingouvernable », a martelé le chef de la CAQ François Legault.

« Le gouvernement n'enlèvera pas aux candidats et aux électeurs montréalais la chance de débattre de ces questions entre eux et de donner un mandat à leurs élus [aux prochaines élections municipales] le 3 novembre », a rétorqué M. Lisée, ministre responsable de la Métropole.

Il rappelle que des candidats comme Louise Harel (Vision Montréal) et Richard Bergeron (Projet Montréal), voudraient diminuer le nombre d'élus ou alléger les structures. L'ex-ministre péquiste, Jacques Léonard, a aussi proposé dans un récent rapport de « mieux organiser la gestion entre les arrondissements et la ville centre ». « Le débat se fait, il n'y a pas d'impasse », ajoute Jean-François Lisée.

Si le nouveau maire de Montréal propose à Québec de modifier la Charte de Montréal pour alléger la ville, il « aura l'écoute du gouvernement », promet-il.

Le doute persiste

Il est toutefois peu probable que les nouveaux élus de Montréal choisissent d'abolir le nouveau poste, réplique la CAQ. Son chef croit que le débat doit donc être fait rapidement, avant la fin des travaux parlementaires à la mi-juin. Reste-t-il assez de temps pour opérer de tels changements ? « On ne veut pas aller sur la planète Mars, on veut réduire le nombre d'élus à Montréal », répond M. Legault. Il rappelle que Toronto ne compte que 45 élus, même si cette ville est deux fois plus peuplée que Montréal.

Le ministre Lisée avoue qu'il ne veut pas revivre l'épisode des fusions municipales, imposées par Québec et dénoncées par les maires, qui ont mené aux défusions. « Au cours des 20 dernières années, il y a eu des moments où des parlementaires ont voulu prendre des décisions en toute bonne foi, mais ça a laissé des traces », dit-il.

Comme M. Lisée, le chef parlementaire libéral Jean-Marc Fournier demande à la CAQ de travailler avec Montréal. « On est à l'orée d'une campagne électorale. Voilà un bel endroit pour soulever des débats », a-t-il dit.

L'ÉDITORIAL DE FRANÇOIS CARDINAL EN PAGE A28

CHSLD Les conditions de vie des aînés étudiées en commission

Une commission parlementaire se penchera d'ici la fin de l'été sur les conditions de vie des résidants des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). À la demande de l'ex-ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, et de sa collègue Stéphanie Vallée, les membres de la Commission de la santé et des services sociaux ont accepté, hier, d'étudier les conditions de vie dans les CHSLD à la suite d'histoires de maltraitance et de cauchemar bureaucratique. La commission doit maintenant définir précisément son mandat et décider si elle se déplacera en région.

— Tommy Chouinard

Procréation assistée Le ministre Hébert promet de maintenir la gratuité

Même s'il examine les problèmes éthiques liés à la procréation assistée, le ministre de la Santé Réjean Hébert promet de ne pas remettre en question le programme. « C'est un programme qui a eu du succès », assure-t-il. Le ministre a tout de même mandaté le commissaire à la santé et au bien-être pour vérifier si de nouvelles balises devraient être imposées. Il donne l'exemple d'un cas où la Direction de la protection de la jeunesse a dû « intervenir dès la naissance » auprès d'une mère. « Mais si le commissaire me dit que ce n'est pas pertinent, on ne mettra pas de balises », précise M. Hébert. Il se demande également si un guichet unique devrait être offert afin de diriger les clientes vers le public, et si nécessaire, le privé. L'ancien ministre libéral de la Santé et concepteur du programme, Yves Bolduc, rappelle qu'il avait mis des balises en place. Les femmes de plus de 50 ans n'y ont pas droit. On limite aussi à trois le nombre d'essais.

— Paul Journet

CHEVROLET

FAITES PLUS DE MILLES

OBTENEZ JUSQU'À 3000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md] + 0 %[2] JUSQU'À 84 MOIS SUR CERTAINS MODÈLES + 1000 $[3] DE RABAIS LOYAUTÉ SUR CERTAINS MODÈLES

SONIC LS berline
ACHETEZ À 68 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 12 395 $
INCLUANT 2 750 $ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT
OU OBTENEZ 1500 $[5] DE RABAIS
À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS
MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT

LES PLUS PETITS VERSEMENTS DE L'INDUSTRIE

CRUZE LS
ACHETEZ À 78 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 14 145 $
INCLUANT 2 250 $ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT
OU OBTENEZ 1500 $[5] DE RABAIS
À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT

TRAX LS
LOUEZ À 229 $[6] /MOIS
1999 $ DE COMPTANT
LOCATION 60 MOIS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

EQUINOX LS
ACHETEZ À 154 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 27 999 $
OU OBTENEZ 1000 $[5] DE RABAIS
SUR UN MODÈLE 1LT ET PLUS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

SILVERADO 1500
Édition Cheyenne – Cabine allongée 2x4
ACHETEZ À 151 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0,99 % PENDANT 84 MOIS (TAUX EFFECTIF DE 2,67 %)
PRIX À L'ACHAT 26 559 $
INCLUT 7 500 $[7] DE RABAIS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
ou jusqu'à 9000 $[7] de rabais au comptant
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

FAITES DE L'AIR! Jusqu'à 1 500 $ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants : Cruze (1PJ69/1SA), Sonic (1JU69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado (CC10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 $ pour Cruze, Sonic, Trax et Equinox, et 1 600 $ pour Silverado) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Valide uniquement dans les établissements GM participants au Canada. Offre destinée aux particuliers seulement. Le nombre de milles de récompense AIR MILES[md] offerts varie de 750 à 3 000, selon le véhicule choisi. L'offre est non monnayable et ne peut être jumelée à certaines autres promotions d'AIR MILES. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. Veuillez prévoir de quatre à six semaines après la fin de l'offre pour que les milles de récompense soient déposés dans votre compte d'adhérent AIR MILES[md]. Pour que les milles de récompense soient déposés dans le solde de votre choix, vous devez veiller à établir vos préférences en matière de solde (solde Argent AIR MILES[md] ou solde Rêves AIR MILES[md]) avant de procéder à la transaction d'achat admissible. [MD/MC] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., utilisée sous licence par LoyaltyOne, Inc. et par la General Motors du Canada Limitée. 2. Financement à l'achat de 0 % pour un terme allant jusqu'à 84 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA, Sonic LS 1SA et Equinox LS ; jusqu'à 72 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA), Sonic (non-LS 1SA), Equinox (non-LS) et Silverado. Financement à la location de 0 % pour un terme allant jusqu'à 60 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA berline; jusqu'à 36 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA) et Sonic (non-LS 1SA). 3. Offre en vigueur jusqu'au 2 juillet 2013 uniquement et s'adressant aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 $ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1 000 $ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 $ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 12 395 $ pour Sonic (incluant 2 750 $ de rabais au financement à l'achat), 14 145 $ pour Cruze (incluant 2 250 $ de rabais au financement à l'achat), 27 999 $ pour Equinox et 26 559 $ pour Silverado. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois à un taux de 0 % pour Sonic, Cruze et Equinox, et à un taux de 0,99 % pour Silverado (taux effectif de 2,67 %). Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale[MD]. Exemple : basé sur un financement de 27 999 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement aux deux semaines est de 154 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 27 999 $. 5. Le rabais de 1 000 $ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet Equinox 2013 1LT, 2LT et LTZ et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison de 1 500 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet 2013 suivants : Sonic LS 1SB, LT et LTZ, et Cruze LS 1SB, LT, LTZ et ECO. Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. Détails chez votre concessionnaire. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. 6. Prix à l'achat de 19 995 $ pour Trax. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9 %. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 7. Le rabais de 7 500 $ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur le Chevrolet Silverado 2013 C/K poids léger à cabine allongée et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles 2013 suivants : Silverado 1500 à cabine classique (1 200 $), Silverado 1500 à cabine allongée (1 500 $) et Silverado 1500 à cabine multiplace (2 000 $). Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. * La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Aujourd'hui dans *La Presse+*



PAUSE

■ CUISINE
La vie en tube

■ EN SAISON
Les asperges

■ ATELIER EXPRESS
Spaghetti aux légumes rôtis

ACTUALITÉS

■ VIDÉO
Angelina Jolie se fait faire une double mastectomie. Un test génétique pouvant identifier l'un des gènes mis en cause est en vente sur internet.

■ ZOOM
Trente-quatre cas d'infection attribuable à un virus semblable au SRAS ont été diagnostiqués depuis juin. Le NCoV sera-t-il le prochain SRAS?



PHOTO DEREK MONTAGUE, LA PRESSE CANADIENNE

La candidate libérale Yvonne Jones (au centre) savourant sa victoire à l'élection partielle de lundi dans Labrador.

Victoire libérale dans Labrador

Harper n'est pas impressionné

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Malgré la cuisante défaite de l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales Peter Penashue aux mains de la candidate libérale Yvonne Jones à l'élection partielle de lundi dans Labrador, les conservateurs de Stephen Harper prétendent que Justin Trudeau sort affaibli de l'exercice.

La raison? Au lieu de l'emporter par plus de 40 points de pourcentage comme le prédisaient les sondages au début de la campagne, M^me^ Jones a remporté la victoire avec une avance de 20 points environ.

Effondrement

Selon le directeur des communications du Parti conservateur, Fred DeLorey, cela démontre que le vote libéral s'est effondré dans cette circonscription, reconnue comme un bastion du PLC après l'élection de Justin Trudeau à la tête du parti.

« Ce qui est surprenant, c'est l'effondrement du soutien au Parti libéral à ces élections complémentaires. Quand elles ont été déclenchées, les libéraux menaient par 43 points dans les sondages. Depuis que Justin Trudeau a été élu comme chef et a fait personnellement campagne dans la circonscription de Labrador, le soutien a chuté de 20 points. C'est une baisse considérable en quelques semaines seulement. Les électeurs du Labrador ont pu voir que Justin Trudeau n'est pas à la hauteur », a affirmé M. DeLorey dans un communiqué de presse.

Ces propos reprennent l'une des attaques qu'utilisent les conservateurs dans leur offensive publicitaire destinée à miner la crédibilité de Justin Trudeau.

M. DeLorey a aussi affirmé que les gouvernements majoritaires sortent rarement victorieux des élections partielles. Mais c'est tout de même la première fois que le Parti conservateur perd un siège qu'il détenait dans une élection partielle depuis que Stephen Harper est premier ministre.

De passage à l'Île-du-Prince-Édouard hier, M. Harper s'est borné à dire que M. Penashue savait que la bataille serait difficile et l'a remercié pour ses loyaux services.

Riducule, disent les libéraux

Les libéraux ont tourné en ridicule l'analyse de M. DeLorey. « C'est un gouvernement usé, déconnecté et qui vit dans le déni le plus complet. Ils ont perdu un siège qu'ils détenaient depuis 2011 et qu'ils étaient convaincus de pouvoir remporter. Notre victoire a été décisive », a affirmé un proche collaborateur de Justin Trudeau.

Au final, Yvonne Jones a remporté la victoire avec 48,2 % des suffrages. M. Penashue, qui avait affirmé qu'il serait de retour au cabinet si les électeurs lui accordaient un autre mandat, a recueilli 32,5 % des voix, tandis que le néo-démocrate Harry Borlase en a récolté 18,8 %. Le taux de participation a atteint 59,6 %, ce qui est très élevé pour une élection partielle.

Aux élections de mai 2011, M. Penashue avait remporté la victoire avec 79 voix d'avance sur le libéral Todd Russell. Il a démissionné en mars après avoir admis qu'il avait accepté des dons illégaux d'entreprises au dernier scrutin.

Pour sa part, le NPD a soutenu que les résultats de cette partielle constituent « une claque au visage de Stephen Harper, de Peter Penashue et des conservateurs » et qu'une défaite du Parti libéral aurait été une grande surprise. On se dit aussi satisfait de l'augmentation des appuis au NPD au fil des ans dans cette région du pays.

HAYWARD®



Finis les yeux rouges, la peau sèche, les vetements et cheveux décollorés.

- Finis les mélanges et les mesures de produits chimiques
- Finis les yeux rouges et la peau qui démange
- Une approche simple, sécuritaire et abordable pour l'assainissement des piscines
- Le sel se transforme automatiquement en chlore 100 % pur
- Un plus faible taux de sel signifie tout simplement plus d'économies pour vous



Hayward est le plus grand manufacturier de générateurs de chlore offrant une technologie éprouvée surpassant la compétition.

Visitez www.haywardpool.ca pour trouver le détaillant Hayward autorisé le plus près de chez vous.

PUNAISES DE LIT

Amendes réclamées contre les proprios délinquants

CAROLINE D'ASTOUS

Malgré les campagnes de sensibilisation et la mise en place d'un plan d'action pour contrer les punaises de lit, la situation ne s'améliore pas à Montréal. Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) demande donc à la Ville de mettre en place des mesures coercitives pour « forcer la main » aux propriétaires délinquants.

« On veut que la Ville intervienne et qu'elle ait un peu plus de mordant. Pourquoi se donner un règlement si elle ne l'applique pas ? Plus il y aura de constats d'infraction, plus les propriétaires vont réagir », a affirmé France Émond, porte-parole du RCLALQ, en marge d'une conférence de presse de la Ville sur les punaises de lit.

Selon le RCLALQ, les arrondissements de Côte-des-Neiges et de Parc-Extension sont les plus touchés par le fléau en raison du manque d'entretien de certains logements et parce que les propriétaires délinquants ne sont jamais mis à l'amende.

Autre problème : il semble que des propriétaires tentent de tuer les punaises de lit en utilisant des produits non adaptés au lieu d'appeler un exterminateur. « Ce type de situation devrait également faire l'objet d'une amende », dit la porte-parole du RCLALQ.

Une stabilité satisfaisante

Du côté de la Ville, on estime que le Plan d'action régional de lutte contre les punaises de lit porte ses fruits. On en veut pour preuve un sondage Omnibus qui démontre que 2,2 % des ménages ont été aux prises avec des punaises de lit en 2012, comparativement à 2,7 % en 2010 et 2,8 % en 2011.

« On veut que la Ville intervienne et qu'elle ait un peu plus de mordant. Pourquoi se donner un règlement si elle ne l'applique pas ? Plus il y aura de constats d'infraction, plus les propriétaires vont réagir. »
— France Émond, porte-parole du RCLALQ

La Ville en conclut que la propagation tant crainte n'a pas eu lieu. « Contrairement à ce que nous appréhendions, le nombre de ménages montréalais aux prises avec des punaises de lit n'a pas augmenté au cours des trois dernières années, il s'est plutôt stabilisé », a précisé le Dr Louis Drouin, responsable du secteur environnement urbain et santé de la direction de la santé publique à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

« L'une des plus importantes réalisations de la Ville a été la modification de la réglementation municipale rendant obligatoire la déclaration des interventions des gestionnaires de parasites et la mise sur pied d'une banque de données centralisée permettant de documenter l'intensité, la répartition géographique et l'évolution des infestations de punaises de lit dans les bâtiments résidentiels de Montréal », estime pour sa part le vice-président du comité exécutif de la Ville, Benoit Dorais.

Du 1er juillet 2011 au 30 avril 2013, 80 gestionnaires de parasites ont visité 31 402 logements pour détecter la présence de punaises de lit. De ce nombre, un peu moins de la moitié, soit 12 783 logements, ont nécessité une opération d'extermination.

La Ville confirme avoir donné certains avis à des propriétaires, mais aucun constat n'a été délivré en 2012.

La purge se poursuit au CUSM

EXCLUSIF

DAPHNÉ CAMERON

Après avoir aboli environ 270 postes depuis mars afin d'éviter le pire déficit de l'histoire du système de santé québécois, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) entamera sous peu une deuxième vague de suppressions de postes, a appris *La Presse*. Une soixantaine ont déjà été ciblés, mais la liste risque de s'allonger au cours des prochaines semaines. Mécontents d'être « tenus dans le noir » quant aux compressions à venir, les trois syndicats, qui représentent 10 000 employés, organisent ce midi une manifestation devant l'Hôpital général de Montréal.

La Presse a mis la main sur un document qui résume la deuxième partie du plan de redressement que la direction du CUSM a fait parvenir au ministère de la Santé cette semaine. Il s'agit de six « grands projets d'optimisation » qui visent à retrancher 21,4 millions aux dépenses de l'hôpital en 2014-2015, et 8,6 millions cette année.

« Bien que regrettable, la mise en place des grands projets d'optimisation va se traduire par une réduction de la taille de l'effectif. Au cours des semaines à venir, nous allons être en mesure d'être plus précis au niveau des impacts sur la main-d'œuvre. L'objectif est de minimiser les conséquences pour le personnel en misant sur l'attrition, les départs à la retraite, la supplantation et en affichant les postes vacants afin d'offrir de nouvelles responsabilités aux personnes affectées », peut-on lire dans le document.

« Bien que regrettable, la mise en place des grands projets d'optimisation va se traduire par une réduction de la taille de l'effectif. » — Extrait du plan de redressement du CUSM

Tous les secteurs touchés

Lors d'une rencontre lundi, la CSN, qui représente les employés de bureau, a appris qu'environ 40 postes de plus seraient supprimés.

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux a pour sa part appris que quatre ingénieurs en aménagement du bâtiment perdraient leur emploi. Le syndicat anticipe aussi des abolitions de postes dans les laboratoires.

Du côté des infirmières, 42 postes vacants ont été abolis et une quarantaine d'autres ont été supprimés lors de la première vague de compressions qui, au total, visait à épargner 28 millions. La deuxième phase vise à introduire des infirmières auxiliaires dans quatre unités, car elles coûtent beaucoup moins cher que leurs collègues formées au cégep ou à l'université. Elles peuvent cependant assumer moins de tâches. Au bloc opératoire, on veut par exemple hausser leur proportion de 15 % à 25 %.

Le nombre total d'employées n'augmentera pas, a cependant précisé la directrice des ressources humaines, Joanne Brodeur, ce qui porte à croire que des postes d'infirmières cliniciennes et praticiennes seront abolis. « Est-ce que ça va être 5 postes ou 50 postes d'infirmière abolis ? À ce stade-ci, je n'en ai aucune idée », a affirmé Mme Brodeur.

Cette dernière a aussi indiqué que 15 postes de cadre seraient abolis. Ils s'ajoutent aux 13 déjà supprimés lors de la première vague de compressions.

En décembre dernier, le ministre de la Santé a placé le CUSM en quasi-tutelle en nommant un accompagnateur spécial mandaté pour l'aider à corriger un déficit anticipé de 115 millions en 2012-2013.

Le gouvernement doit maintenant approuver les six grands projets d'optimisation.




LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY
18e Premier ministre du Canada


LE TRÈS HONORABLE JEAN CHRÉTIEN
20e Premier ministre du Canada


SYLVIE BERNIER
Championne olympique en plongeon

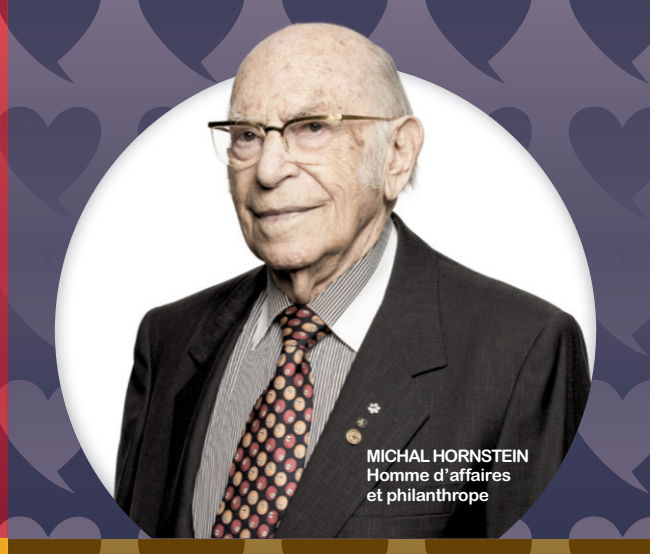

NATHALIE BONDIL
Directrice du Musée des beaux-arts de Montréal


GREGORY CHARLES
Artiste


FRANCE CHRÉTIEN-DESMARAIS
Vice-présidente, ONE DROP


FRANÇOIS DUMONTIER
Président et Chef de la direction Grand Prix du Canada


DIANE GIARD
1re vice-présidente à la direction Particuliers et entreprises Banque Nationale


MICHAL HORNSTEIN
Homme d'affaires et philanthrope


DANIEL LAMARRE
Président et Chef de la direction, Cirque du Soleil



PIERRE LAVOIE
Cofondateur du Grand Défi Pierre Lavoie


MICHEL PATRY
Directeur de HEC Montréal


JEAN RIZZUTO
Homme d'affaires et philanthrope


JOANNIE ROCHETTE
Médaillée olympique en patinage


MICHEL THERRIEN
Entraîneur-chef des Canadiens de Montréal

DES GENS D'EXCEPTION UNIS POUR UNE GRANDE INSTITUTION

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

AFFILIÉ À Université de Montréal

CES PERSONNALITÉS QUI FONT RAYONNER LE QUÉBEC SE SONT RÉUNIES POUR SOULIGNER LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL D'UN SUCCÈS QUÉBÉCOIS DE CLASSE MONDIALE, L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL.

PARCE QU'ON VOUS AIME EN VIE

CETTE CAMPAGNE EST ENTIÈREMENT OFFERTE PAR

QUÉBECOR Média Affichage · Marché Public 440 · COGECO Métromédia · POWER CORPORATION DU CANADA · Octane · LA PRESSE+ · BANQUE NATIONALE · VISION GLOBALE

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

HUGO PILON-LAROSE

Les grands de la mode

Il aura fallu l'effondrement d'une usine textile, qui a fait 1125 morts, pour que les grands de la mode acceptent de signer un accord international sur la sécurité des bâtiments, proposé par une alliance de syndicats qui représentent plus de 70 millions de travailleurs. Les marques bien connues comme Benetton, Zara ou H&M apposent ainsi leur signature à un document historique, dans un élan de solidarité sans précédent.



PHOTO MUNIR UZ ZAMAN, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le 24 avril dernier, la catastrophe. Le Rana Plaza, immeuble de huit étages, s'effondre à Savar, au Bangladesh. Plus de 3000 travailleurs du textile étaient présents. Bilan : 1125 morts. Les recherches pour retrouver les disparus sous les décombres sont officiellement terminées, mais des corps demeurent ensevelis. Des familles ne retrouveront jamais les leurs et ne pourront pas les enterrer. Il s'agit d'un des pires accidents du genre dans ce pays de l'Asie du Sud, dont l'économie est tournée vers la production du textile.

Collaboration

Depuis le drame du 24 avril à Savar, où 1125 personnes ont perdu la vie, les bonzes de la mode accélèrent le pas et déclarent maintenant vouloir signer l'accord proposé par deux géants syndicaux du textile, les confédérations IndustriALL et UNI Global Vision. La première représente plus de 50 millions de travailleurs répartis dans 140 pays. La seconde, plus de 20 millions de membres. L'italien Benetton, l'espagnol Zara, le britannique Mark and Spencer, ainsi que le suédois H&M ont signé le texte. Selon l'UNI Global Vision, les marques américaines Tommy Hilfiger et Calvin Klein seraient aussi de la partie. Une collaboration de dernière minute, puisque les syndicats ont fixé l'an dernier la date du 15 mai 2013 pour que les entreprises intéressées signent l'accord.



PHOTO ALVARO BARRIENTOS, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Textile

Le textile est une industrie importante pour le Bangladesh. Le pays est le deuxième exportateur de vêtements au monde. Il n'est surpassé que par la Chine. Toutefois, la sécurité des travailleurs du textile n'est toujours pas assurée. Quelques heures à peine avant le drame du Rana Plaza, les États-Unis avaient déjà signalé que leurs accords commerciaux avec Dacca étaient remis en question, en raison du manque de sécurité dans les usines. Le Bangladesh demeure, avec un taux de pauvreté d'environ 40 %, un des pays les plus démunis d'Asie du Sud.

Sources : Agence France-Presse et *Le Monde*



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Indépendant

L'accord sur la sécurité incendie et bâtiments prévoit des mesures strictes et surtout indépendantes pour assurer la sécurité des bâtiments où œuvrent les travailleurs. Un inspecteur en chef recevra le mandat de concevoir un programme d'inspection des incendies crédible. Il sera entouré d'une équipe d'experts qualifiés qui vérifieront l'application de ces normes, ainsi que ce qui est déjà en place dans les différentes usines pour protéger les travailleurs contre les dangers de leur milieu de travail.



PHOTO UTOMI EKPE, AFP

Goodluck Jonatahn

Nigeria
Le président décrète l'état d'urgence

Le président nigérian a décrété l'état d'urgence, hier, dans trois États du nord-est du pays en raison des actes de violence commis par des militants islamistes. Goodluck Jonathan a admis du même coup que les rebelles contrôlaient plusieurs villes et villages de la région et a promis de dépêcher davantage de soldats pour combattre l'insurrection. Prenant la parole en direct à la radio et à la télévision, le président a aussi prévenu que tout édifice soupçonné d'abriter des insurgés serait saisi par les forces de sécurité. M. Jonathan n'a pas précisé comment le gouvernement prévoyait reprendre le contrôle du territoire puisqu'un effort similaire pour mettre fin au bain de sang dans cette zone a déjà échoué par le passé. L'état d'urgence est en vigueur dans les États de Borno, Adamawa et Yobe. Selon un bilan établi par l'Associated Press, plus de 1600 personnes ont été tuées au Nigeria lors d'attaques menées par des militants islamistes depuis 2010. Le principal groupe d'extrémistes actif dans le pays se nomme Boko Haram qui, dans la langue haoussa, signifie «l'éducation occidentale est un sacrilège».

— Agence France-Presse

À la découverte de trésors cachés

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique

Lauréat du Prix Lipper 2013 du meilleur fonds d'actions de PME américaines (sur une période de trois ans).

1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS LA CRÉATION*
24,9 %	17,1 %	9,8 %	6,9 %	9,1 %

Série B, au 30 avril 2013. * La date de création du Fonds est le 5 avril 1994.

LIPPER FUND AWARDS 2013 CANADA

Accédez au plus vaste marché du monde avec Fidelity.

Pour en apprendre davantage,
- communiquez avec votre conseiller en placements
- visitez *fidelity.ca*

Fidelity INVESTMENTS

Les Prix Lipper ont été décernés aux fonds ayant les meilleurs rendements ajustés au risque pour les périodes précisées terminées le 31 octobre 2012 (série A). Même si Lipper déploie des efforts raisonnables en vue d'assurer l'exactitude et la fiabilité des données aux présentes, celles-ci ne sont pas garanties par Lipper. Les utilisateurs reconnaissent qu'ils ne se sont pas fiés à toute garantie, condition ou représentation faite par Lipper et l'utilisation des données aux fins d'analyse, de gestion ou de négociation d'instruments financiers est au risque de l'utilisateur. La présente n'est pas une offre d'achat ou de vente de titres. Lipper Inc. est une société de Thomson Reuters.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle. Les résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR LLC.

© 2013 649835.1.0

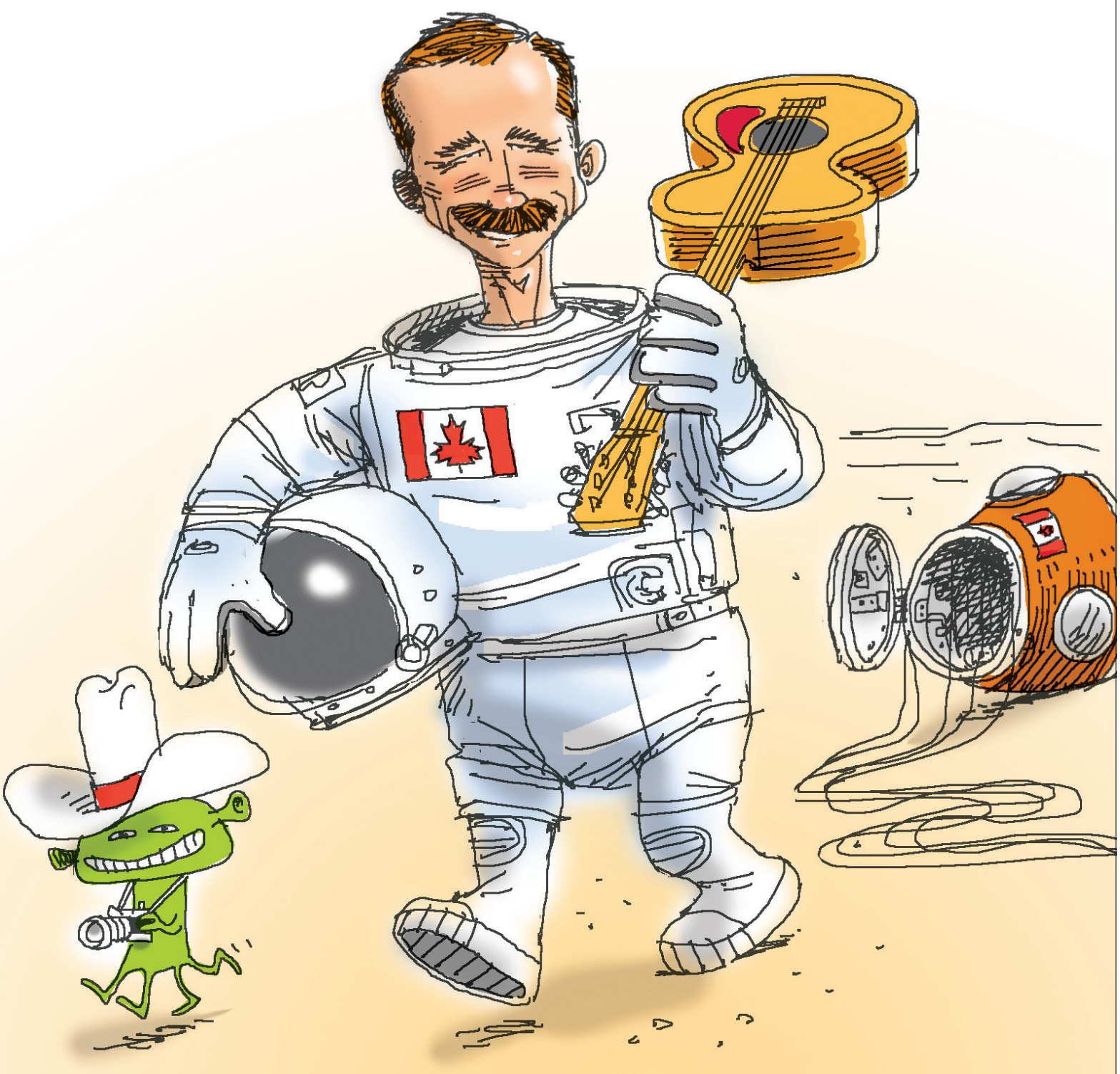
Chris, à la recherche d'une nouvelle mission? Nous pouvons t'aider.

750 nouveaux emplois au Québec affichés sur notre site chaque semaine.

Que vous soyez une étoile montante ou que vous les ayez côtoyées quotidiennement dans le cadre de votre travail, nous avons les offres d'emploi qui vous permettront d'atteindre vos objectifs de carrière le plus rapidement possible. Grâce à nos alertes-emploi et à nos fils Twitter, les astres s'alignent pour que votre futur soit des plus prometteurs.

workopolis.com #workopolis

WORKOPOLIS



La barbarie



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE



PHOTO KHALIL ASHAWI, REUTERS

On souhaite que la communauté internationale saisisse la Cour pénale internationale des crimes de guerre qui se déroulent en Syrie.

Il y a deux ans que la Syrie nous fournit son lot quotidien d'atrocités. Mais une vidéo accessible sur l'internet depuis trois jours pousse l'horreur à un niveau d'inhumanité inégalé. Même à l'échelle de ce conflit, qui nous a habitués au pire.

Le clip de 27 secondes montre un homme en tenue de camouflage qui s'acharne sur un corps étendu sur le sol. Il découpe le torse du cadavre pour en extirper deux organes sanguinolents.

« Nous jurons devant Dieu que nous mangerons vos cœurs et vos foies, soldats de Bachar le chien », lance-t-il ensuite, avant d'appeler les rebelles à « massacrer les alaouites » – minorité religieuse à laquelle appartient le président syrien. Puis l'homme fait mine de mettre à exécution sa menace cannibale, en croquant dans un morceau de chair.

La vidéo s'arrête là, mais ces images suffisent à provoquer un immense haut-le-cœur. Et je vous invite fortement à ne pas les chercher sur YouTube…

La diffusion de cette vidéo profite en premier lieu au régime Assad, qui n'est que trop heureux de montrer que ses opposants sont des sauvages sans scrupules. Faut-il y voir une tentative de manipulation ? Pas du tout, répond Human Rights Watch, qui a identifié le protagoniste du clip : un chef rebelle répondant au surnom d'Abou Sakkar.

Les enquêteurs de Human Rights Watch ont scruté ses vêtements, reconnu la cicatrice sur son œil gauche, parlé avec quatre journalistes qui avaient eu l'occasion d'interviewer ce commandant rebelle. Ils sont formels : l'homme qui se livre à ces actes abjects devant l'objectif de la caméra est bel et bien l'un des membres fondateurs de la brigade Al-Farouq, l'une des principales forces rebelles en Syrie. Il en a divorcé en octobre, pour fonder son propre peloton de quelques dizaines de combattants.

Pour Peter Bouckaert, de Human Rights Watch, la position occupée par le héros de ce film d'horreur au sein de la rébellion syrienne est particulièrement troublante. Il a été au cœur de la bataille sans merci que le régime syrien a menée, il y a un an, contre une enclave rebelle dans la ville de Homs. Sa nouvelle brigade combat les troupes du régime dans une bataille décisive, visant à contrôler la petite ville de Qusair, lieu de passage des armes et des combattants étrangers du Liban vers la Syrie.

D'autres vidéos montrent les « shabihas », ces terribles milices du régime, en train de mutiler les corps de leurs ennemis.

L'exemple de cruauté vient de haut…

La haine aveugle qui suinte de cette vidéo est également troublante : « L'ennemi n'est plus le soldat syrien, mais toute la communauté alaouite », déplore Peter Bouckaert.

Ce n'est pas le premier signe d'un glissement vers une guerre sectaire, suivant les lignes de division confessionnelles entre musulmans sunnites et alaouites, une branche de l'islam chiite.

Le 2 mai, des rebelles syriens ont vandalisé les tombes de saints chiites à Damas. Le même jour, des dizaines de corps massacrés ont été découverts dans les villes de Baniyas et Bayda, dans ce que des témoins décrivent comme une « opération d'épuration religieuse » conduite par le régime. La vidéo de cette semaine ajoute un élément d'horreur à une tendance de plus en plus lourde et terrifiante.

Ce n'est pas non plus la première fois que des images d'une insoutenable cruauté sont utilisées, à dessein, dans ce conflit que certains décrivent déjà comme la première guerre à utiliser YouTube comme un champ de bataille.

Car cette vidéo n'a pas été captée à l'insu d'un chef de guerre qui aurait préféré camoufler son crime. Au contraire, celui-ci s'est laissé filmer avec enthousiasme. D'autres vidéos montrent les « shabihas », ces terribles milices du régime, en train de mutiler les corps de leurs ennemis. Ou alors un rebelle brandissant la tête d'un soldat du régime, tel un trophée. Les deux parties cherchent à semer la terreur. Y compris sur l'internet.

Peter Bouckaert espère que la vidéo de cette semaine servira de signal d'alarme à la communauté internationale, l'incitant à tout le moins à saisir la Cour pénale internationale des crimes de guerre qui se déroulent en Syrie.

En attendant que le Conseil de sécurité en arrive enfin là, la vidéo donne de puissants arguments à tous ceux qui répugnent à armer les rebelles syriens. Car même si le leadership de l'Armée syrienne libre a dénoncé cet acte de barbarie, il exerce bien peu de pouvoir dans ce pays qui s'enfonce de plus en plus dans le chaos. Et où les armes données en toute bonne foi ont de bonnes chances de finir, un jour, entre les mains d'un homme comme Abou Sakkar.

L'ÉVÉNEMENT
LINCOLN
DU PRINTEMPS

Attire les regards, sans vouloir l'attention.



LA TOUTE NOUVELLE
MKZ *ou* **MKZ HYBRIDE 2013**

LOUEZ POUR 398 $ PAR MOIS À 2,99 % †† TAUX ANNUEL
pour un terme de 48 mois moyennant un acompte de 6 399 $. Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie[1]. Package 100A et 200A

OBTENEZ LE PROGRAMME PROTECTION-ENTRETIEN
LINCOLN ‡‡ SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN NOUVEAU MODÈLE LINCOLN 2013 POUR UNE DURÉE LIMITÉE

Obtenez la protection de **4 ans ou 80 000 km** couvrant tous les services d'entretien périodique requis, plus **7 pièces d'usure**, conformément au Manuel du propriétaire :

· Plaquettes et garnitures de freins
· Rotors de freins
· Amortisseurs
· Bougies
· Essuie-glaces
· Ampoules non DEL
· Courroies, durites et brides de fixation

LincolnCanada.com

VOICI LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués ou financés), les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ, les frais pour insuffisance de provision (le cas échéant), l'usure excessive et les frais de retard de paiement. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Lincoln, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 387-9333. †† Jusqu'au 31 mai 2013, louez une Lincoln MKZ 2013 neuve (100A) ou une MKZ hybride 2013 neuve (200A) et obtenez un taux de financement annuel de 2,99 % pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple : louez une MKZ 2013 (100A) ou une MKZ 2013 hybride (200A) d'une valeur de 40 050 $ (incluant des frais de transport et taxe sur le climatisateur de 1 700 $) au taux de financement annuel de 2,99 % pour un terme maximal de 48 mois, moyennant un acompte de 6 399 $ ou l'échange d'un véhicule d'une valeur équivalente, pour une mensualité de 398 $; l'obligation locative totale sera de 25 503 $ et la valeur de rachat optionnelle est de 17 622 $. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 kilomètres par année sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. Tous les prix sont basés sur le PDSC (prix de détail suggéré par le constructeur). [1] Jusqu'au 30 juin 2013, aucun dépôt de garantie n'est requis à la location d'un véhicule Lincoln 2013 neuf (location Tapis Rouge, sur approbation du crédit par Crédit Ford). Un dépôt de garantie pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. ‡‡ Du 15 au 31 mai 2013 (la « période de l'offre »), obtenez le Programme Protection-Entretien Lincoln (PPEL) sans frais supplémentaires à l'achat ou à la location d'un modèle Lincoln 2013 neuf chez les concessionnaires Lincoln participants. Le PPEL comprend tous les services d'entretien périodique (conformément au Manuel du propriétaire de chaque véhicule) pour une durée de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité, (le « terme »); plus 7 pièces d'usure (les plaquettes et garnitures de freins, les rotors de freins, les courroies, durites et brides de fixation, les ampoules – excluant les ampoules à DEL et les ampoules pour phares avant –, les amortisseurs, les bougies et les essuie-glaces), pour un terme identique, qui doivent être remplacées dû à l'usure normale ou à une défaillance. Limite de 10 services d'entretien périodique durant le terme, sur la base d'un interval de 6 mois/8 000 km. Le terme résiduel de l'offre PPEL est transférable moyennant des frais en cas de revente du véhicule. L'offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. L'offre ne peut être reportée. Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales. Consultez votre concessionaire pour de plus amples détails. © 2013 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

MONDE

Les cinq défis de Nawaz Sharif

Son retour à la tête du gouvernement pakistanais s'annonce mouvementé



PHOTO ROBERTO SCHMIDT, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre nouvellement élu du Pakistan, Nawaz Sharif, rencontre les journalistes après une conférence de presse, lundi.

« Historiquement, l'armée est méfiante vis-à-vis de Nawaz Sharif, et la tâche de regagner sa confiance sera délicate. L'armée est le gouvernement de l'ombre au Pakistan, et M. Sharif aura bien du mal à gouverner si elle ne soutient pas ses décisions. » — Jabeur Fathally, professeur de droit international à l'Université d'Ottawa

PHILIPPE MERCURE

Jeté en prison, forcé à l'exil puis revenu au pays pour en reprendre la tête, Nawaz Sharif s'apprête à devenir premier ministre du Pakistan pour la troisième fois. Son mandat ne s'annonce cependant pas de tout repos. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, le Pakistan fait face à des problèmes potentiellement explosifs susceptibles de toucher l'ensemble du globe. Voici les principaux défis du futur premier ministre.

Affronter les talibans

Le scrutin qui a pris fin samedi dernier rappelle les vives tensions qui secouent le Pakistan. Les agences de presse font état d'un bilan de campagne de 150 morts, dont 29 le jour même du vote. Les talibans et les violences entre chiites et sunnites radicaux, notamment, sont des menaces constantes pour la sécurité.

Nawaz Sharif a annoncé son intention de négocier avec les talibans, un plan voué à l'échec selon Houchang Hassan-Yari, professeur au département de science politique et d'économie au Collège militaire royal du Canada.

« À mon avis, il faudra confronter les groupes terroristes, dit l'expert. Pendant les élections, on a vu des groupes qui se réclament de l'islam attaquer des partis politiques qui parlent au nom de l'islam. Comment voulez-vous dialoguer avec ces gens ? »

Mettre l'armée de son côté

Nawaz Sharif entretient une relation mouvementée avec l'armée de son pays. Il a bénéficié de son soutien pour prendre la tête du pays pour la première fois, en 1990. Mais un coup d'État militaire en 1999 l'a chassé du pouvoir et jeté en prison, le forçant à l'exil.

Selon Jabeur Fathally, professeur de droit international à l'Université d'Ottawa, l'armée soutenait implicitement l'adversaire de M. Sharif, Imran Khan, pendant la campagne électorale.

« Historiquement, l'armée est méfiante vis-à-vis de Nawaz Sharif, et la tâche de regagner sa confiance sera délicate, dit-il. L'armée est le gouvernement de l'ombre au Pakistan, et M. Sharif aura bien du mal à gouverner si elle ne soutient pas ses décisions. »

Rétablir les ponts avec les États-Unis

Les relations entre le Pakistan et les États-Unis sont pour le moins complexes. Nawaz Sharif a attisé l'antiaméricanisme des électeurs pendant la campagne, mais a promis son « plein soutien » aux « amis américains » au lendemain de sa victoire. Le Pakistan est irrité par les tirs de drones américains dans les zones tribales près de la frontière afghane, alors que Washington soupçonne son allié historique de soutenir en cachette les groupes terroristes.

Une chose est certaine aux yeux de l'expert Houchang Hassan-Yari : les deux pays ont besoin l'un de l'autre. Les États-Unis sont le principal bailleur de fonds du Pakistan, mais devront compter sur le pays pour évacuer leurs troupes de l'Afghanistan en 2014 et négocier la paix avec les talibans afghans.

Atténuer les tensions avec l'Afghanistan

Ça chauffe actuellement entre le Pakistan et l'Afghanistan. Les deux pays entretiennent une querelle de frontières depuis la formation du Pakistan, en 1947, dont l'Afghanistan ne reconnaît pas le tracé actuel.

Un policier afghan a été tué il y a deux semaines, ce qui a amené les deux pays à masser des troupes et à déployer de l'arsenal militaire de chaque côté de la frontière.

« Depuis quelques semaines, il y a un problème extrêmement grave dans la relation entre les deux pays », juge l'expert Houchang Hassan-Yari, qui croit que le nouveau premier ministre devra tout faire pour apaiser la situation avec son voisin.

Relancer l'économie

Le Pakistan affiche un produit intérieur brut par habitant de 1120 $ US, ce qui le place au 134e rang des pays de la planète. Sans pétrole ni gaz naturel, le pays exporte surtout du textile, du coton et du riz. Les investissements étrangers sont rares, le sous-développement est criant et la pauvreté touche 50 % de la population, selon le plus récent rapport de l'Organisation des Nations unies.

Jabeur Fathally, de l'Université d'Ottawa, souligne qu'une grande partie des Pakistanais ne peut compter sur un approvisionnement fiable en électricité, ce qui a provoqué plusieurs manifestations récemment.

« Le Pakistan souffre de grandes disparités régionales, et Nawaz Sharif devra établir un programme économique crédible capable de répondre aux attentes dans ce contexte de crise », dit Houchang Hassan-Yari, du Collège militaire royal du Canada.

SHARIF EN CINQ DATES

1990 — Nawaz Sharif, ancien magnat de l'acier, succède à Benazir Bhutto comme premier ministre du Pakistan. L'homme est à l'époque leader de l'Alliance démocratique islamique.

1993 — Nawaz Sharif est démis de ses fonctions par le président du Pakistan à la suite d'accusations de corruption et d'abus d'influence. Il fait tomber cette décision en cour, mais l'armée le pousse vers la sortie. Des élections sont déclenchées, au terme desquelles Benazir Bhutto reprend la place de son rival.

1997 — Nawaz Sharif, maintenant à la tête de la Ligue musulmane du Pakistan, remporte une majorité de sièges et reprend le pouvoir. Il concentre le pouvoir dans les mains du premier ministre et dirige le pays selon un programme conservateur fortement axé sur la religion musulmane.

1999 — Nawaz Sharif est renversé par un coup d'État militaire qui installe le général Pervez Musharraf au pouvoir. Condamné à la prison à vie, il parvient à négocier un exil en Arabie saoudite.

2013 — Dans des résultats non officiels, mais déjà reconnus par les pays occidentaux, la Ligue musulmane de Nawaz Sharif remporte, ce mois-ci, environ 130 des 272 sièges de l'Assemblée nationale. Pour la troisième fois, Nawaz Sharif se prépare à diriger son pays.

FABRICVILLE
MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX www.fabricville.com
TOUS LES TISSUS PRINTEMPS ÉTÉ
JUSQU'À 66 2/3 % de rabais
TOUS LES COTONS MODE unis & imprimés
50 % de rabais
2 JOURS Vogue 18-19 MAI
75 % de rabais
Clover Accessoires pour COURTEPOINTE
Fairfield Bourre en sac
25 % de rabais
Be Dazzler
ENJOLIVEZ VOS PROJETS D'ARTISANAT
20 % de rabais
3 JOURS 15-17 MAI
TOUS LES PANNEAUX & Coordonnés POUR BÉBÉ
40 % de rabais
2 JOURS 20-21 MAI
TOUS LES TISSUS POUR COURTEPOINTE
40 % de rabais
DÉCOR MAISON
2 JOURS 18-19 MAI
3,75 m VOILES DE FANTAISIES GRANDE LARGEUR
Cartes cadeaux disponibles en magasin ou en ligne
Service à domicile GRATUIT 514.388.6600
CENTRE-VILLE 354, rue Ste-Catherine ouest 514.866.1821
PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 514.493.6666
GALERIES LAVAL 1625, boul Le Corbusier 450.978.1313
LASALLE 8469, boul. Newman 514.365.8045
DORVAL 2050, boul. St-Regis 514.683.4550
MONTRÉAL 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK 3566, boul. Taschereau 450.672.6884
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO 1311, boul. St-Bruno 450.653.1303
Prix annoncés valables pour membres club elite seulement. Prix non-membres disponibles en magasin. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-05-14
Lotto 6/49 : 6 5 2 6 4 3 3 5
Sprint 03 12 14 34 44
Vous pouvez acheter ces loteries en ligne.
lotoquebec.com/enligne
Lotto Poker : 3♣ 4♣ 5♣ 6♦ A♠
Extra 1961074
17 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1er JANVIER 2013
Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 SEPTEMBRE 41 TAUREAU
Banco : 02 04 07 08 10 13 21 23 24 28 33 34 35 38 40 43 44 45 59 64
Triplex : 03 09 22 28 32
La Quotidienne : 3 595 4 1163
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Russie Un agent de la CIA arrêté à Moscou

La Russie a annoncé hier avoir arrêté en flagrant délit un diplomate américain agent de la CIA qui tentait de recruter à Moscou un membre des services russes, dénonçant du coup une « provocation » digne de la guerre froide. Le ministère russe des Affaires étrangères a déclaré le diplomate *persona non grata* et a exigé son départ « dans les plus brefs délais ».

— Agence France-Presse



PHOTO REUTERS

États-Unis Les saisies à l'agence de presse AP expliquées

La fuite d'informations confidentielles qui a conduit le gouvernement américain à saisir les relevés téléphoniques de l'agence de presse AP en 2012 représentait « un problème très grave » qui « mettait les Américains en danger », a affirmé hier le ministre de la Justice Eric Holder, qui a soutenu que ces fuites concernaient un complot présumé d'Al-Qaïda.

— Agence France-Presse



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

La Haye Le raid contre la flottille de Gaza devant le tribunal

Trois ans après le raid meurtrier mené par Israël contre une flottille humanitaire à destination de Gaza, en mai 2010, le procureur de la Cour pénale internationale a annoncé hier l'ouverture d'un examen préliminaire sur des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre présumés commis par les forces israéliennes.

—Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Syrie Mise en garde de Poutine à Nétanyahou

Le président russe Vladimir Poutine a mis en garde hier le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, dont le pays a mené des frappes aériennes près de Damas au début du mois, contre tout acte qui déstabiliserait davantage la situation en Syrie. Moscou a récemment confirmé son intention de livrer au régime de Damas des systèmes sol-air sophistiqués S-300.

— Agence France-Presse

Aider l'Inde rurale, une vidéo à la fois

L'Inde rurale, qui abrite plus de 60 % de la population indienne et plus de 300 millions de pauvres, est mal en point. Un organisme, né dans les laboratoires de Microsoft, espère changer la donne.

LAURA-JULIE PERREAULT



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

À l'invitation de Laurette Dubé, professeure à l'Université McGill, Vinay Kumar est venu présenter à Montréal la méthode utilisée par l'organisme Digital Green pour convaincre les fermiers indiens de changer leurs pratiques.

Un fonctionnaire indien arrive dans un village. Il choisit un fermier influent. Lui enseigne une nouvelle technique pour améliorer sa production et repart, promettant de revenir. Neuf fois sur dix, ses enseignements restent lettre morte.

« Depuis la révolution verte indienne, c'est cette technique dite de l'enseignement et de la visite qui était privilégiée. Mais le pays n'a jamais pu embaucher assez de gens pour faire ce travail et son efficacité est questionnable », note Vinay Kumar, qui était en visite cette semaine à l'École de gestion de l'Université McGill.

Or, note le gestionnaire, les statistiques sur l'Inde rurale sont alarmantes. La majorité des quelque 650 millions d'Indiens qui dépendent de l'agriculture vivent dans la pauvreté et 80 % d'entre eux sont affligés par la malnutrition, précise Vinay Kumar.

Comment changer la donne ? Un début de réponse a émergé du laboratoire de Microsoft, sous la direction de Rikin Gandhi, ingénieur du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Ce jeune Américain d'origine indienne a élaboré une plateforme web et la technologie qui l'accompagne pour permettre aux centaines de millions de fermiers et de villageois de l'Inde de partager les meilleures pratiques, autant en agriculture qu'en santé.

Près de 6200 vidéos

Leurs enseignements, qui prennent actuellement la forme de 6200 vidéos, qu'ils ont produites eux-mêmes et qui sont diffusées sur le site de Digital Green dans 26 langues et dialectes. Les fermiers y parlent autant de la culture du riz que de l'accouchement à domicile.

Dans les villages de l'Inde, où l'accès à l'Internet est toujours limité, ces vidéos sont diffusées par des « facilitateurs » formés par Digital Green. À l'aide d'un petit projecteur fonctionnant à piles, ils peuvent organiser des séances même dans les villages qui n'ont pas l'électricité. « Tout ce que ça prend, c'est une surface pâle », note M. Kumar.

Ces soirées vidéo, assorties de discussions, font rapidement leurs preuves. Les fermiers, note M. Kumar, aiment apprendre de leurs pairs.

« Le taux d'adoption des techniques enseignées est sept fois plus élevé qu'avec l'ancienne technique gouvernementale », explique Vinay Kumar, directeur de l'exploitation à Digital Green.

Un objectif de 350 millions de fermiers

Mis sur pied en 2009, Digital Green est aujourd'hui une organisation indépendante de Microsoft. Jusqu'à maintenant, ses vidéos ont été vues par 160 000 fermiers indiens, dont une grande majorité de femmes.

En s'associant au gouvernement indien pour étendre ses activités, l'organisation espère atteindre 350 millions d'Indiens au cours des 10 prochaines années. Et elle commence déjà à étendre ses tentacules en Afrique, où des projets-pilotes sont en cours dans quatre pays.

Le but ultime de Digital Green est de permettre aux agriculteurs de tirer le maximum de leurs terres, mais surtout, de mieux nourrir leur famille. « Plus les fermiers vont faire pousser des choses nutritives, plus la population sera en santé. Nous commençons à peine à mesurer l'impact de nos programmes », explique M. Kumar. Il ajoute qu'à long terme, c'est sur toute la planète que Digital Green veut planter le changement. Une vidéo à la fois.



TL 2013
LOCATION
30 MOIS
298 $*/MOIS

4000 $ DE RABAIS INCLUS | TAUX DE LOCATION 0,9 % | ACOMPTE REQUIS DE 5998 $

DERNIÈRE CHANCE SUR LE MDX 2013 !
10 000 $**
DE RABAIS À L'ACHAT COMPTANT

CONDUITE EXALTANTE.
OFFRES RENVERSANTES.

ACURA
acuraquebec.ca

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

* Offre d'une durée limitée du 1er mai au 31 mai 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura TL 2013 (UA8F2DJ), par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location de 0,9 % sur 30 mois. L'offre de location pour une période de 30 mois est faite par Services financiers Acura, sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 30 mois s'élève à 298 $ moyennant un acompte initial de 5 998 $. Le rabais de 4 000 $ est déduit du prix de vente et est inclus dans les paiements mensuels de location. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km pour 30 mois au taux de 0,15 $/ km. Les offres se terminent le 31 mai 2013 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre d'illustration uniquement. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. ** Le rabais à l'achat au comptant de 10 000$ est offert sur les modèles Acura 2013 suivants seulement : Acura MDX (YD2H2DJN), MDX Tech (YD2H6DKN) et MDX Elite 2013 (HD2H8DKN) et sera déduit du prix d'achat négocié avant les taxes. Cette offre s'applique à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles neufs sélectionnés achetés et livrés entre le 1er mai et le 31 mai 2013 chez les concessionnaires Acura participants et ne peut être combiné aux taux subventionnés de financement ou de location. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec, sont sujettes à changement ou annulations sans préavis et se terminent le 31 mai 2013. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Les seins d'Angelina



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Subir une ablation préventive pour réduire son risque de développer un cancer du sein? C'est le choix difficile que l'actrice Angelina Jolie a fait et expliqué hier sur le site du *New York Times*. Un témoignage éclairant pour les femmes qui, comme elle, sont porteuses d'une mutation du gène BRCA1. Les autres feraient bien de ne pas s'affoler.

« J'écris dans l'espoir que mon expérience serve à d'autres femmes », explique la comédienne et réalisatrice.

La perspective de se faire enlever les seins est un choc pour n'importe quelle femme. L'idée de subir cette ablation à titre préventif, en l'absence de cancer, est encore plus vertigineuse. Il n'est donc pas étonnant que ce récit frappe l'imagination. Si l'une des plus belles et des plus célèbres actrices du monde est capable de raconter ses trois passages sous le bistouri en trois mois, sauvetage des mamelons et pose d'implants inclus, qui peut encore être gêné d'une telle opération?

Sa lettre a touché beaucoup de gens hier. À commencer par une animatrice de CNN, qui y a trouvé le courage de parler publiquement de la double mastectomie qu'elle devra bientôt subir en raison d'un cancer.

Si cet exemple peut aider d'autres femmes à traverser cette épreuve la tête haute, tant mieux. Espérons cependant qu'il ne suscite pas trop d'inquiétudes et de tests inutiles.

L'actrice de 37 ans a fait ce geste radical parce qu'on a détecté chez elle des mutations génétiques qui augmentaient de beaucoup son risque de cancer du sein. Mais ces mutations sont rares. Des quelque 6000 Québécoises qui reçoivent un diagnostic de cancer du sein chaque année, seulement 5 % environ présentent une mutation des gènes BRCA1 (comme Angelina Jolie) ou BRCA2. Inutile, donc, de se précipiter chez le médecin pour passer ce test; l'indication dépend plutôt des antécédents familiaux.

Il faut aussi savoir que la mastectomie dite prophylactique est beaucoup pratiquée aux États-Unis, même si ce n'est pas la seule façon de composer avec les mutations du gène BRCA1. Une étude sur des patientes de 9 pays n'ayant pas le cancer du sein montre que les Américaines subissent une ablation préventive plus souvent que les autres – le Canada arrive quatrième. Une chercheuse américaine a aussi constaté que beaucoup de femmes soignées pour un cancer à un sein se font enlever l'autre sein même en l'absence d'indication clinique.

Plusieurs facteurs, dont l'accès aux soins, influencent un tel choix. Combien d'Américaines peuvent se payer le « traitement préventif » d'Angelina Jolie? Le dépistage coûte plus de 3000$ à lui seul. Un obstacle pour bien des femmes, a eu la délicatesse de reconnaître l'actrice.

La Cour suprême américaine se prononcera d'ailleurs le mois prochain sur la validité du brevet de Myriad Genetics sur les gènes BRCA1/2. En attendant, cette société qui a l'exclusivité du test aux États-Unis, et l'hôpital qui a effectué les opérations n'auraient pu rêver d'une meilleure pub. Espérons qu'Angelina Jolie, que nous apprécions beaucoup, n'a pas accepté d'argent de ces entreprises.

Simpliste



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Il y a 17 mois, François Legault ne croyait pas nécessaire de revoir la gouvernance à Montréal. Mais quelques mois plus tard, jugeant soudainement la métropole « quasi ingouvernable », il proposait de réduire le nombre d'élus à 50. Aujourd'hui, soutenant que la ville est finalement « ingouvernable », il propose de ramener le nombre d'élus à 61 « sans délai ».

Ou bien la CAQ peine à comprendre les dysfonctionnements qui affligent la métropole, ou bien elle tente d'en tirer un avantage politique...

On s'entend, Montréal est minée par des problèmes de gouvernance. Certains dossiers sont difficiles à mener à terme ou se perdent dans les méandres de l'administration, mais le nombre d'élus, en soi, n'y est pour rien.

La « diète miracle » que la CAQ veut imposer au conseil municipal ne réglera pas les problèmes de Montréal.

Vrai, il y a moins de conseillers municipaux à Toronto et Chicago. Et puis alors? Quel est le lien entre cette bête comparaison et les problèmes de productivité de la métropole? Est-on capable de nommer un seul dossier bloqué en raison du nombre d'élus?

Réduire la taille du conseil municipal pour économiser un ou deux millions, on peut en discuter. Mais faire passer cette solution pour une panacée est non seulement simpliste, mais aussi populiste. On coupe une branche en tentant de faire passer cela pour un élagage de structures...

Prenez le dossier du SRB Pie-IX, il est ralenti non par le nombre d'élus, mais par la multiplication des organisations impliquées. Prenez les interminables travaux de voirie, leur durée n'a rien à voir avec le conseil municipal, mais avec le nombre de réunions de fonctionnaires et de services. Prenez les frictions dans l'aménagement du transport, elles sont liées au chevauchement de compétences entre l'AMT et la CMM, non pas à l'implication des simples conseillers municipaux.

Or la Coalition n'évoque aucun de ces problèmes. Elle se contente de fusionner quelques arrondissements de façon arbitraire et de transformer des « maires » en « présidents ».

On peut bien le faire, on peut diminuer bêtement le nombre de conseillers et d'arrondissements. Mais de grâce, ne promettons pas de « relancer » ainsi Montréal ou de lui donner « un nouveau départ », comme l'affirme pompeusement la Coalition.

Au contraire, on risque de créer une nouvelle bataille sur l'île au nom des arrondissements qui disparaîtront, et ce, pour quelques changements sans grande importance. On gaspillerait ainsi une excellente occasion de revoir en profondeur la gouvernance de Montréal, qui en a bien besoin.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'étude sur Montréal faite par l'OCDE en 2004, le récent rapport Léonard sur l'octroi des contrats ou le rapport Côté-Séguin de 2010, que citait d'ailleurs la CAQ lundi.

Sans jamais évoquer le nombre d'élus ou d'arrondissements, ils proposent tous un travail complexe de réorganisation des structures, d'élimination d'organisations et de révision méticuleuse des pouvoirs de chacun. Un travail d'orfèvre certes plus complexe, qui titille moins l'intérêt des électeurs, mais qui apporterait beaucoup plus à Montréal que la soi-disant « diète miracle » de la CAQ.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

La finance avant l'histoire !



PIERRE-YVES MCSWEEN
L'auteur est comptable professionnel agréé, professeur d'administration au cégep régional de Lanaudière et chargé de cours à HEC Montréal. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, désire introduire un cours d'histoire nationale obligatoire dans le programme collégial. Dans la liste des priorités à intégrer dans l'intouchable cursus de cours au cégep, la littératie financière devrait avoir priorité sur l'histoire.

Comprenons-nous bien, il est important d'entendre d'où l'on vient pour comprendre les réalités actuelles. Par contre, avant d'approfondir nos connaissances sur notre passé collectif, il faudrait d'abord être capable de comprendre le monde dans lequel on vit.

L'avenir d'un citoyen passe indubitablement par sa gestion des finances personnelles, mais aussi par sa compréhension des risques et des menaces de son environnement économique. Avec une base en finance et en économie, le citoyen pourrait être à même de se familiariser davantage avec les règles du jeu et d'améliorer son sort dans la partie de Monopoly mondiale. Parce que pour pouvoir survivre dans un système ou critiquer ce dernier, il faut d'abord le comprendre. La monnaie est la base de nos échanges. Que l'on soit artiste, plombier ou avocat, on ne peut nier notre obligation de gérer notre salaire et de l'investir.

Dans une formation générale, l'étudiant est déjà exposé à des cours d'histoire au secondaire. De plus, cette matière est omniprésente implicitement: histoires des courants littéraires, histoire de la philosophie, histoire de la science, etc. Ainsi, est-ce que la contribution marginale de 45 heures supplémentaires en histoire aura la même utilité nationale que d'assurer une base en finance à tous les citoyens?

Que veut-on de la formation collégiale? Est-ce former le citoyen et l'outiller pour le futur ou lui rappeler constamment que selon l'histoire, il est né pour un petit pain? Pierre Duchesne a l'opportunité de contribuer à faire évoluer l'identité et la culture québécoise. Veut-il être un vecteur de changement ou désire-t-il perpétuer notre abnégation collective quant à la place du Québec dans le monde?

Une société s'appropriant le titre de « quelque chose comme un grand peuple » doit être capable de s'adapter au monde et créer de la valeur et de la richesse pour ses citoyens. Sans comprendre les règles du jeu, le citoyen se retrouve indubitablement à perdre de son indépendance. Nous avons abandonné tout ce qui restait de formation économique au secondaire, il est peut-être temps de saisir la balle au bond et changer cette logique.

Est-ce que la contribution marginale de 45 heures supplémentaires en histoire au cégep aura la même utilité nationale que d'assurer une base en finance à tous les citoyens?

La réalité est la suivante: le taux d'endettement des ménages canadiens dépasse les 160 %, le taux d'épargne est généralement inférieur à 4 % et la majorité des Québécois ne savent pas réellement ce que cela signifie. Si nous voulons un Québec prospère, nous devons comprendre les mêmes bases et avoir une culture générale à plusieurs niveaux.



Avec une base en finance, le citoyen pourrait se familiariser davantage avec les règles du jeu et améliorer son sort.

Est-ce que cette soudaine obsession pour les cours d'histoire au cégep induit une stratégie implicite pour valoriser le projet de souveraineté? Il vient un temps où regarder dans le rétroviseur ne donne pas le bon signal sur ce qui se passe à l'avant.

Un gouvernement ayant comme objectif que son peuple déclare son indépendance devrait promouvoir une plus grande autonomie économique de ses citoyens et de sa province. La véritable quête vers l'indépendance n'est pas historique, mais économique.

Le gouvernement fédéral a affecté des ressources budgétaires à la littératie financière, jugeant que les lacunes des Canadiens à l'échelle financière étaient considérables. Le gouvernement du Québec aura-t-il cette lucidité? Pour l'instant, les Québécois sont formés pour ne jamais passer *go* et réclamer 200$.

LA PRESSE CA



LE BLOGUE DE L'ÉDITO
L'instinct de survie
par Mario Roy

LA QUESTION DU JOUR
Le ministre Pierre Duchesne veut rendre obligatoire un cours d'histoire au cégep. Êtes-vous d'accord?
Oui › 60 % Non › 36 %
Je ne sais pas › 4 %
Résultats à 20 h, hier – 12 255 répondants

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Lorsque le gouvernement Marois a annoncé qu'il mettait sur pied une commission spéciale d'examen sur les événements du printemps 2012, j'étais convaincu qu'il avait obtenu au préalable l'accord des syndicats de policiers. À ma stupéfaction, ces syndicats ne sont pas d'accord pour la création de la commission et ne participeront pas aux travaux. Je ne comprends pas comment le ministre de la Sécurité publique peut agir aussi légèrement. Ainsi, il fragilise la sécurité des citoyens. Il doit absolument s'assurer la confiance des policiers.
— Michel Lebel, Entrelacs

DÉBATS

MONTRÉAL

Un Frankenstein urbain



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, bloque actuellement un projet de ligne d'autobus de la Société des transports de Montréal qui doublerait la ligne de métro orange, mais qui a le malheur de traverser le Plateau.

À la rigueur, on peut comprendre que l'arrondissement cherche à limiter la circulation automobile pour préserver la qualité de vie de ses citoyens. Mais quand on s'oppose au développement du transport en commun et au passage d'autobus sur une artère comme de Lorimier, on quitte le terrain de la qualité de vie urbaine pour basculer dans une logique d'enclave, l'équivalent bobo de la clôture de Ville Mont-Royal.

Cet incident, parmi bien d'autres, illustre à quel point Montréal est ingouvernable. Il nous rappelle que les arrondissements, dans leur forme actuelle, sont une aberration, et que le concept même de maire d'arrondissement doit être remis en question.

Voilà pourquoi le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a bien raison quand il propose de réduire le nombre d'arrondissements de 19 à 12, le nombre d'élus de 103 à 61, et d'éliminer la fonction de maire d'arrondissement, pour simplifier le fonctionnement de la ville et donner plus de pouvoir à la mairie. Mais le *timing* est raté, parce qu'il est trop tard pour qu'une réforme puisse être mise en place avant les élections de novembre.

Toutefois, il est clair que Montréal ne pourra pas décoller, peu importe qui la dirige, si l'on ne répare pas les dégâts laissés par l'aventure des fusions.

Au départ, le projet de fusions municipales du gouvernement Bouchard et de sa ministre d'alors, Louise Harel, était conceptuellement intéressant. Il devait donner plus de cohérence à la gestion et procurer des économies d'échelle.

Mais la réforme comportait des défauts qui l'ont empêché d'atteindre ses objectifs : le régime syndical a fait exploser les coûts, le manque de sensibilité à l'égard de la communauté anglophone a créé un mouvement d'opposition féroce, et l'arrivée des banlieues à l'Hôtel de Ville a créé ce que l'on pourrait appeler l'effet Zambino.

Le gouvernement Charest a empiré les choses en choisissant de tenir une promesse stupide, celle de soumettre les fusions à un référendum. Cela a donné lieu à un débat débilitant et à du raboudinage institutionnel, quand Québec a laissé trop de pouvoirs aux villes de banlieue pour les convaincre d'accepter la fusion et choisi de donner ces mêmes pouvoirs aux anciens quartiers. Un Frankenstein urbain était né.

Résultat : une structure folle, où les objectifs louables de proximité ont plutôt donné naissance à la balkanisation et rendu ingérables des projets simples comme la coordination du déneigement. Mais surtout, les arrondissements sont devenus des fiefs, leurs maires des roitelets à la tête de lieux de contre-pouvoir.

Le nombre d'élus n'est pas le principal problème, mais plutôt un symptôme de ce mal plus profond. Montréal, avec tous ses conseillers et ses maires, se retrouve avec 103 élus pour une population de 1,6 million. New York, avec 8,1 millions d'habitants, compte 51 élus. Toronto, avec 4 millions, 45 élus.

Maire pendant 11 ans, Gérald Tremblay aurait pu s'attaquer à ces problèmes qui ont contribué à paralyser son administration. Mais, prisonnier de ses alliances politiques avec les maires des ex-villes de banlieue, il a toujours refusé de parler de ce qu'il appelait des problèmes de structures.

Il est vrai qu'en soi, la réforme de structures n'est pas une priorité. Mais c'est un outil. Un maire doit pouvoir compter sur un système politique fonctionnel s'il veut agir. Et dans l'état actuel des choses, le prochain maire de Montréal, le jour de sa victoire, aura déjà des menottes aux poignets.

À égalité avec les motards

Les accusations de gangstérisme mettent l'ex-maire Vaillancourt, un élu municipal, sur le même pied que des criminels notoires



RÉAL MÉNARD
Député à la Chambre des communes de 1993 à 2009, l'auteur est maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE
L'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a été arrêté par la Sûreté du Québec jeudi dernier.

Lorsque j'ai appris que l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, était accusé de gangstérisme et d'avoir blanchi 15 millions de dollars dans des paradis fiscaux, j'ai été aussi estomaqué qu'indigné.

J'ai été le premier parlementaire à déposer une loi antigang en 1995. À cette époque, les bandes de motards criminels se livraient une bataille pour le contrôle du marché de la drogue à Montréal. Comment ne pas se rappeler l'attentat à la voiture piégée qui a causé la mort du jeune Daniel Desrochers dans Hochelaga-Maisonneuve ? L'assassinat des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau en 1997? Les menaces de mort à l'endroit de mon collègue Yvan Loubier parce qu'il avait dénoncé le problème des plantations forcées de marijuana sur les terres agricoles du Québec?

L'arrestation de Gilles Vaillancourt nous fait revivre une période de l'histoire du Québec qui est trouble et désolante. De 1994 à 2000, il y a eu au Québec 151 meurtres, 170 tentatives de meurtre et 13 disparitions pour un total de 334 événements violents. La guerre des motards a aussi été à l'origine de 129 incendies criminels et de 82 attentats à la bombe.

Cependant, la définition adoptée en 1997 de gangstérisme par les parlementaires s'est s'avérée assez peu efficace pour les forces de l'ordre parce qu'il fallait au moins cinq personnes ayant commis, au cours des cinq dernières années, des infractions punissables de plus de cinq ans. Les dirigeants des organisations criminelles avaient confié la commission des infractions à des individus qui échappaient à cette définition complexe et alambiquée.

En 2002, le gouvernement fédéral, avec le projet de loi C-24, a simplifié la définition d'organisation criminelle, qui implique « un groupe, composé d'au moins trois personnes, dont un des objets principaux est de commettre une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer un avantage matériel, notamment financier ».

En portant des accusations de gangstérisme contre l'ex-maire Vaillancourt, la Couronne a, pour la première fois dans les annales judiciaires, mis sur un pied d'égalité des criminels notoires et un élu du peuple qui avait obtenu la confiance de ses concitoyens pendant plusieurs décennies. Bien sûr, Gilles Vaillancourt a droit à la présomption d'innocence et tout ce qui est allégué devra être prouvé selon les règles de droit bien établies. Cependant, l'arrestation de l'ex-maire de Laval est d'autant plus troublante que le gangstérisme se situe à un niveau de gravité plus élevé que la corruption, le complot ou l'extorsion.

Pour obtenir la condamnation de Gilles Vaillancourt au motif de gangstérisme, condamnation qui pourrait entraîner une peine variant entre 14 ans de prison et l'emprisonnement à perpétuité, la Couronne devra démontrer hors de tout doute que l'ex-maire a participé ou a eu une contribution importante aux activités d'un gang; qu'il avait connaissance de la commission de ces actes criminels par des membres; qu'il a lui-même participé à un acte criminel; ou qu'un acte criminel a été commis sous la direction d'un gang ou en association avec lui.

Bref, que Gilles Vaillancourt s'est inséré dans une criminalité de réseau qui l'englobait et le dépassait. Il n'y a pas de gangstérisme sans une collaboration intime entre des fonctionnaires, des professionnels et des individus reliés au crime organisé.

L'arrestation de Gilles Vaillancourt jette un voile de déshonneur sur la classe politique municipale. Bien peu de parlementaires de la cohorte de 1997 auraient pu imaginer que le filet de la loi antigang attraperait celui qui a dirigé la troisième plus grande ville en importance du Québec.

Malgré tout, l'arrestation de Gilles Vaillancourt a de quoi rassurer les justiciables québécois à trois titres: le système des enquêtes est efficace, nul ne peut enfreindre la loi impunément et des élections municipales se tiendront en novembre prochain...

LE DÉBAT DU JOUR

Cliniques privées : problème ou solution ?

La hausse du nombre de cliniques privées de médecine familiale au Québec est-elle de nature à nuire au système public de santé ? Ou est-ce une avenue supplémentaire souhaitable pour avoir accès à un médecin de famille, quitte à payer des frais ?

MODÈLE INÉGALITAIRE

GUY FERLAND



Professeur de philosophie au collège Lionel-Groulx

Sauvez mon corps. Coûte que coûte. Personne ne veut être privé de soins. La santé est devenue la priorité des priorités et une urgence nationale. On peut justifier toutes les décisions, y compris l'ouverture aux cliniques privées, en tablant sur l'importance primordiale de l'accès aux soins par tous les moyens. La médecine à deux vitesses s'installe ainsi en douce au Québec, tout comme cela s'est produit dans le système d'éducation. Un accès rapide et efficace aux soins pour les riches et un accès plus lent et laborieux pour les moins bien nantis. Voilà où en est le modèle québécois du filet social. Alors que la Révolution tranquille visait une démocratisation des institutions et un accès égalitaire aux soins de santé et à l'éducation, nous revenons au modèle inégalitaire antérieur dans lequel les riches conservent des privilèges et se réservent des avantages qu'ils légueront à leur progéniture. Plus en santé et mieux éduqués, les gens aisés continueront de dominer la société tout en se donnant bonne conscience en finançant inadéquatement les régimes publics de santé et d'éducation. Au diable la justice sociale et l'égalité ! Bienvenue aux cliniques privées pourvu que vous ayez les moyens de payer, comme tout bon client dans notre société marchande.

CORPORATISME MÉDICAL

JEAN BAILLARGEON



Expert-conseil en communication stratégique et en gestion d'enjeux

L'ouverture de cliniques de santé privées est un mal nécessaire pour vaincre la bureaucratie de notre système de santé qui ne réussit pas, malgré l'injection de près de 50 % du budget total de la province, à livrer des services rapidement et de façon efficace à la population du Québec. L'accès à un médecin au Québec est un véritable anachronisme bureaucratique, tout comme l'informatisation du dossier santé. La gestion de nos centres hospitaliers est inefficace, car elle est étouffée par l'ultra-corporatisme des conventions collectives des syndicats de médecins. C'est le règne du chacun pour soi, ce qui a pour conséquence l'engorgement des salles d'urgence, les délais sans fin pour des chirurgies urgentes et la sous-utilisation des équipements spécialisés dispendieux. Peut-on reprocher à certains médecins, dans un tel contexte, de vouloir créer leur propre clinique de santé ? Enfin, si l'on se fie aux scandales de gaspillage, de corruption et de collusion pour les chantiers du CHUM et du CUSM à Montréal, y a-t-il encore quelqu'un qui peut dire que notre système de santé est sous-financé ? Ne serait-il pas surbureaucratisé et gouverné par l'ultra-corporatisme des syndicats de médecins qui ne cessent de s'enrichir au détriment de l'efficacité du service de santé québécois ?

Lisez l'opinion de nos panélistes et faites valoir votre point de vue sur lapresse.ca/debats



CHENELIÈRE ÉDUCATION

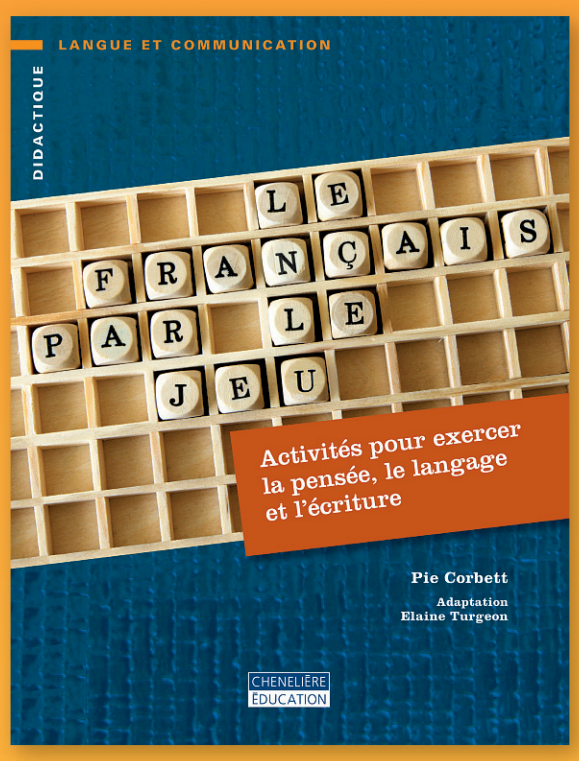
Tout pour favoriser la réussite de vos élèves

Achetez en ligne ou en librairie
En tout temps, simple et rapide!
www.cheneliere.ca

La langue au cœur des apprentissages



PARUTION 22 MAI





PARUTION 5 JUIN

Mettre à profit les nouvelles découvertes

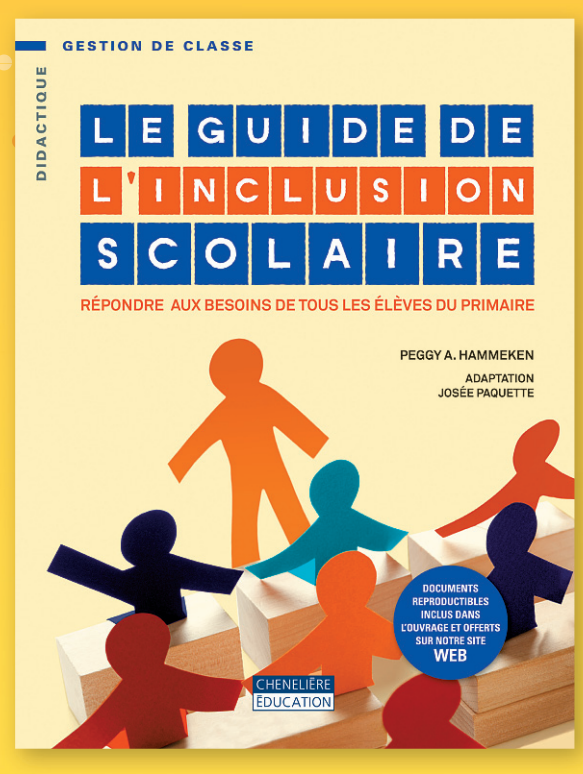






Des réponses aux défis actuels





Pour plus d'information ou pour passer une commande, visitez **www.cheneliere.ca/didactique.**

tc • MEDIA